Yvelines
Le magazine du Conseil départemental
#45 | JANV. / FÉV. 2023

EN ACTION !

Coup de projecteur sur nos agriculteurs
P. 28

ÉCLAIRAGE

Le Département & vous : les élus rencontrent les Yvelinois
P. 15

DOSSIER

Budget 2023 : efficacité, sobriété et solidarité

La Seine en partage

Meilleurs vœux 2023

© Ph. Guignard / air-images.net

Yvelines • Hauts-de-Seine

www.78-92.fr

Budget 2023 : sobre, généreux et efficace

Pierre Bédier
Président du Département des Yvelines

L'année qui vient de s'achever a été difficile à bien des égards, et l'année 2023 ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices. Nous avons connu des crises sanitaires, nous connaissons désormais des crises militaires, économiques, sociales et énergétiques.

Dans ces moments difficiles, le Département – qui met en œuvre la politique de solidarité de la Nation – doit être encore plus fort et doit assurer ses missions avec encore plus de détermination.

C'est pourquoi nous devons être toujours plus vigilants dans la construction de notre budget départemental et dans sa mise en œuvre afin qu'il bénéficie aux plus fragiles et aux plus modestes d'entre nous mais aussi à l'ensemble des Yvelinois.

À la lecture de ce magazine, vous pourrez voir exactement ce que nous faisons de l'argent public, comment nous le répartissons par politique publique, et donc à quoi sert votre Département.

Parcimonieux sur tout pour être généreux sur l'essentiel

Le budget départemental peut se résumer en trois points : rigueur assumée de nos dépenses de fonctionnement, priorité absolue donnée à l'investissement, faible recours à l'endettement grâce à notre capacité d'autofinancement.

Le budget voté pour 2023 s'élève à 1,9 milliard d'euros.

712 millions d'euros sont consacrés aux missions de solidarité, avec notamment le maintien de l'autonomie pour les personnes âgées ou en situation de handicap ; l'insertion professionnelle ; le service départemental d'incendie et de secours (SDIS 78).

503 millions d'euros seront dépensés pour l'aménagement du territoire afin de développer l'attractivité des Yvelines et de préserver la qualité de vie des Yvelinois. Ce montant comprend l'aide aux communes dans leurs projets d'équipement et d'aménagement.

Face aux difficultés que rencontrent les communes avec notamment l'explosion des coûts de l'énergie, le Département est plus que jamais l'échelon essentiel pour accompagner les maires dans leurs projets d'investissement.

472 millions d'euros sont consacrés à l'enfance (Protection Maternelle Infantile, protection de l'enfance en danger) et à l'égalité des chances pour notre jeunesse avec notamment le déploiement d'outils pédagogiques numériques pour les collégiens et la construction de nouveaux collèges écoresponsables.

Cette gestion rigoureuse nous permet d'aborder cette année qui s'ouvre dans les meilleures conditions possibles et de rester mobilisés et solidaires. Les Yvelines, c'est une qualité de vie que nous entendons bien conserver et même améliorer.

17 dossier

Budget 2023 : efficacité, sobriété et solidarité

Construire le budget d'une institution est un véritable exercice d'équilibriste. Voté le 16 décembre dernier, le budget 2023 du Département s'inscrit une nouvelle fois en faveur de tous les Yvelinois.

Actualité

5
Vu sur les réseaux

6
Point de vue

8
En direct des cantons

14
Colère contre la station d'épuration d'Achères

15
Le Département & vous : les élus rencontrent les Yvelinois

16
Rétrospective 2022

En action

28
AGRICULTURE
- Coup de projecteur sur nos producteurs
- Les tracteurs en renfort

30
ÉDUCATION
- Étudier dans les Yvelines : que des atouts
- C'est parti pour la distribution des tablettes dans les collèges

32
SOLIDARITÉ
- Brèves
- Des logements relais pour les femmes battues

34
AUTONOMIE
YES+, le bonheur d'être ensemble

36
SPORTS
- Tour de France et Paris-Nice toujours liés aux Yvelines
- JOP : Ddécouvrez les dates des compétitions dans les Yvelines

Évasion

38
PATRIMOINE
Quand une image déclenche une renaissance

40
CULTURE
Les yeux au bout des doigts

41
LA RECETTE

42
PORTRAIT
Tina Nikoukhah

44
L'AGENDA

Vos élus

Pratique

yvelines #45 2 place André-Mignot, 78000 Versailles – tél. : 01 39 07 78 78 **Courriel :** editorial@yvelines.fr **Directeur de la publication :** Pierre Bédier **Rédactrices en chef :** Sophie Berguin, Stéphanie Caille **Rédaction :** Chloë Bringuier, Jason Filankembo, Yves Fossey, Sandrine Gayet, Ysma It-Saghir, Nicolas Théodet **Photos :** Nicolas Duprey (sauf mention indiquée) **Infographie :** Your Comics Création **Création et mise en pages :** agencescoopcommunication 13294-MEP **Impression :** IMAYE GRAPHIC **ISSN :** 2119-4467 Si vous ne recevez pas le magazine, contactez le distributeur par tél. : 03 86 40 70 98 ou par courriel : adx214_qualite_po@adrexo.fr

PEFC 10-31-2036 Promouvoir la gestion durable de la forêt pefc-france.org

CATALOGUE BAC DE TRI

Reportages, photos, vidéos : retrouvez la suite des articles en ligne

yvelines-infos.fr

Le Département des Yvelines vous donne rendez-vous tous les jours sur les réseaux sociaux

les_yvelines

30 novembre
[YVELINOIS]
Pour le petit-déjeuner ou le goûter, il reste un indémodable de la boulangerie française : le pain au chocolat bien sûr ! Saviez-vous que le meilleur pain au chocolat de France se trouve dans les Yvelines, à Poissy plus exactement ? Laissez-vous tenter !

25 novembre #Violences Le Département des Yvelines a créé une équipe de deux Intervenantes Sociales en Gendarmerie (ISG). Pour découvrir leurs missions nous avons poussé la porte de leur quotidien. Reportage en immersion à la Maison de Confiance de Bois d'Arcy.

Suivez-nous...

Les Yvelines

28 novembre
#Santé L'épidémie de bronchiolite dure et la situation aux urgences est tendue. Face à ces conditions, le Département des Yvelines mobilise ses professionnels de santé pour prêter main-forte au centre 15.

les_yvelines

5 décembre
#ComptoirDeNoël Clap de fin pour la 5e édition du Comptoir de Noël organisé par le Département au Domaine de Madame Élisabeth. Vous étiez 24 000 à y participer. Merci à celles et ceux qui ont fait vivre ce week-end rempli de joies et de lumière ! Bravo au Père Noël présent pour l'occasion (malgré un mois de décembre très chargé).

REJOIGNEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

yvelines-infos.fr yvelines.fr yvelines le département les_yvelines Les_Yvelines YouTube YvelinesCG78 Département des Yvelines

ASSISTEZ AU RÉVEIL **DE LA PIERRE**

La vision est insolite et l'effet grandiose. Des statues colossales de l'Orangerie du château de Versailles, datant du XVIIe siècle, sont installées dans leur nouvel écrin : le hangar de l'ancienne usine Dunlopillo à Mantes-la-Jolie. Grâce au Département, le chantier de leur restauration est ouvert au public tous les mardis. Découverte en direct du travail des tailleurs et des sculpteurs, immersion en 3D au cœur du palais de Louis XIV… Une opération patrimoniale unique.

CAT
CATERPILLAR 50

BONNIÈRES-SUR-SEINE

Villette obtient un contrat rural pour trois projets

La commune de Villette va bénéficier d'un contrat rural et ainsi pouvoir compter sur une aide du Département de 113 428 € pour mener à bien trois projets structurants pour le confort de ses habitants. Sont prévus : la reconversion d'une salle de classe en salle associative (51 689 €), la reconversion d'une salle associative en logement (32 630 €) et l'enfouissement de réseaux et des éclairages publics (29 109 €).

LE CHESNAY-ROCQUENCOURT

Adoption d'un Contrat de Proximité Yvelines + à Bailly

Bonne nouvelle pour les habitants de Bailly. En janvier 2023, une halle de marché sera construite dans la commune, avec, en prime, un réaménagement de ses abords. En juin 2023, les travaux de rénovation du système de chauffage de la bibliothèque commenceront. Début 2024, un local de police sera aménagé et divers travaux d'amélioration thermique et acoustique auront lieu à la mairie. Le Département subventionne chacun des trois projets à hauteur de 40 % dans le cadre du Contrat de Proximité Yvelines +.

LES MUREAUX

L'Institut de Santé du Parasport Connecté dévoile ses futurs locaux

La première pierre de l'Institut de Santé Parasport Connecté (bientôt baptisé Institut Parasport-Santé IPS) sera posée dans les Yvelines en 2024 pour une ouverture en 2026. « *L'objectif, c'est de mettre toutes les personnes en situation de handicap dans la capacité de faire du sport* », explique le professeur François Genêt, administrateur du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) et fondateur de l'ISPC. C'est le cabinet Moon Safari qui a été retenu pour son projet architectural et qui a dévoilé les premières images du site qui sera construit aux Mureaux.

© Moon Safari

MANTES-LA-JOLIE

274 logements rénovés à Mantes-la-Jolie

Depuis le début de l'automne, 274 logements sont en reconstruction rue de la Croix Ferrée. Amélioration de l'isolation, des parties communes, nouvelle façade, fenêtres supplémentaires et même aménagement d'espaces verts : la barre d'immeuble va se transformer. Les îlots naturels aéreront la rue de la Croix Ferrée, qui n'en sera que plus attractive et agréable à vivre, notamment l'été. Un chantier de 7,8 M€ que le Département subventionne à hauteur de 1 M€.

© Perspective RVA tous droits réservés

© Mairie de Saint-Forget

MAUREPAS

L'église Saint-Gilles de Saint-Forget rénovée

L'église Saint-Gilles va faire peau neuve. Le clocher, la charpente et la couverture de l'édifice construit au XIIIe siècle seront bientôt rénovés. L'église Saint-Gilles a été inscrite au titre des monuments historiques en 2002, après la découverte d'un ensemble rare de peintures murales des XVe et XVIe siècles dans le bras droit du transept. Le coût des travaux de rénovation s'élève à 179 191 €, dont 71 676 € d'aide du Département.

POISSY

Un nouveau centre technique municipal pour Achères

« *C'est un projet de 2 700 m² qui a été retenu. Il s'inscrit dans les contraintes architecturales qualitatives du nouveau quartier de la Petite Arche et dont la livraison est prévue fin 2023* », explique la mairie d'Achères. La commune va bénéficier d'un nouveau centre technique municipal pour le stockage de son matériel. Si cet équipement n'est pas directement accessible au public, il reste un besoin indispensable au fonctionnement de la commune d'Achères. Le projet, d'un montant global de 6,1 M€, est subventionné par le Département à hauteur de 2 M€.

© Martinoli Pasini

VERSAILLES 1

© i-stock

La rénovation des Maisons de quartier continue avec celle de Chantiers

Au 53 rue des Chantiers, la nouvelle maison de quartier de Versailles Chantiers va voir le jour. Véritables lieux de lien social, ces structures accueillent de nombreuses associations et activités. Cette dernière permet de réunir 296 familles et d'accueillir 22 associations. Elle regroupe aussi 67 activités, qui s'adressent à des publics variés, des bébés aux seniors. C'est pour animer le territoire que le Département soutient sa reconstruction à hauteur de 1,2 M€.

VERSAILLES 2

Création d'un habitat inclusif à Buc en 2025

Le Département des Yvelines s'engage, aux côtés de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et de la Préfecture des Yvelines, à poursuivre le développement de l'habitat inclusif sur son territoire. 25 habitats inclusifs verront le jour d'ici 2025. Parmi ces projets, figure l'ouverture à Buc d'un logement pour 7 ou 8 personnes en situation de handicap. Il sera porté par l'association « Club des Six », spécialisée dans l'hébergement inclusif.

SAINT-CYR-L'ÉCOLE

Un contrat RuralogY' pour Chavenay

Avec le programme RuralogY', le Département accompagne les villages dans leur projet de développement et de revitalisation de leurs centres-bourgs en finançant la construction de petites opérations de logements locatifs sociaux. L'Assemblée départementale a voté le 16 décembre dernier une convention de financement d'un montant de 12 000 € au bénéfice de Versailles Habitat pour la création de huit logements locatifs sociaux à Chavenay. Depuis sa création, RuralogY' a accompagné 13 opérations dans 10 communes, permettant la construction de 188 logements locatifs sociaux en secteur rural pour un montant total de subventions de 5 M€.

© S.Gayet

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

La ville prépare ses équipements pour Paris 2024

Afin d'accueillir la délégation britannique aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 dans la commune de Saint-Germain-en-Laye, le Conseil départemental attribue une subvention d'investissement à la commune pour un montant de 1 136 000 €. Cette somme permettra de mener des travaux de réfection du stade Georges-Lefèvre et d'acquérir du matériel sportif. Si dans un premier temps ces nouveaux équipements seront utilisés par les athlètes de Paris 2024, ils seront ensuite dédiés aux athlètes des équipes de la commune de Saint-Germain-en-Laye.

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Le développement des circulations douces

Le Département des Yvelines encourage et soutient les collectivités dans le développement des circulations douces. Lors de la séance du 16 décembre dernier, l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines a ainsi pu bénéficier d'une aide de 880 000 € pour le développement de son schéma cyclable. Celui-ci assurera des liaisons douces sur quatre axes, ceux entre Plaisir et Les Clayes-sous-Bois, entre Trappes et la colline d'Élancourt, sur les communes de Plaisir, Élancourt, Trappes et Montigny-le-Bretonneux pour la ligne du RER V, et sur les communes de Maurepas, Coignières et Montigny-le-Bretonneux pour les relier à la gare de la Verrière.

LIMAY

Renouveau du quartier de la gare

Le Département est engagé aux côtés de la ville de Limay afin de redynamiser les lieux de vie et de favoriser l'accès au logement en particulier dans le quartier de la gare. Pierre Bédier, le président du Conseil départemental, accompagné de Cécile Dumoulin, Vice-présidente, de Suzanne Jaunet, élue du Département, et du maire de Limay, s'est rendu sur le chantier le lundi 28 novembre afin de mesurer les transformations. Le projet soutenu à hauteur de 650 000 € par le Département comprend l'aménagement de parkings, d'espaces verts, la construction de 173 logements et l'implantation de commerces.

© Thomas Lapointe

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Un îlot de fraîcheur dans la cour de récréation du collège du Bois d'Aulne

Cet îlot va permettre aux élèves du collège de Conflans-Sainte-Honorine de profiter de zones ombragées et ainsi de se protéger des fortes chaleurs désormais atteintes chaque été. L'établissement est site pilote. Les espaces extérieurs ont été entièrement redessinés. Pas moins de 2 500 plantations ont été réalisées dont 2 325 plantes vivaces et 59 arbres. Le projet devrait être étendu à d'autres collèges à partir de 2024, notamment aux futurs établissements construits en bois et avec des matériaux biosourcés.

© Thomas Lapointe

RAMBOUILLET

Protéger les espaces naturels sensibles

Issue de l'ancienne réserve naturelle de Saint-Quentin-en-Yvelines (classée en 1986), la nouvelle Réserve naturelle nationale des étangs et rigoles d'Yveline a été inaugurée mi-novembre au Perray-en-Yvelines. Désormais, la superficie d'espaces protégés passe de 87 à 310 hectares, et s'étend sur huit communes (Auffargis, Les Bréviaires, Les Essarts-le-Roi, Le Mesnil-Saint-Denis, Le Perray-en-Yvelines, Trappes, La Verrière, Vieille-Église-en-Yvelines). Cette Réserve, fréquentée par plus de 200 espèces d'oiseaux, représente un important milieu humide composé d'un étang mais aussi de nombreuses espèces végétales et animales, que les promeneurs pourront découvrir en empruntant un sentier de randonnée. En tant que structure d'Éducation à l'Environnement, la réserve propose également des animations à visée pédagogique.

© Centre culturel Jean Vilar

CHATOU

Soutien aux actions locales

Dans le cadre de sa politique de prévention en faveur de l'enfance, de la jeunesse et des familles, le Département des Yvelines subventionne différents projets locaux pour soutenir les plus fragiles. Sur le périmètre du Territoire d'action départementale Boucle de Seine, 11 structures ayant présenté des actions de prévention et de soutien aux publics fragilisés, visant au renforcement du lien social et favorisant l'insertion, vont être soutenues, à hauteur de 79 000 €. C'est le cas par exemple du centre culturel Jean Vilar de Marly-le-Roi.

© Cécile Garguelle

SARTROUVILLE

Le Département au chevet d'une statue de Napoléon

Mercredi 9 novembre 2022 a eu lieu la repose de la statue de Napoléon sur son socle au sein du Parc de Maisons-Laffitte. Après plusieurs décennies passées dans un entrepôt, elle a été restaurée grâce à l'agence départementale IngénierY'. L'intégralité de l'opération a coûté 45 000 €. Le Département a participé à hauteur de 65 % de cette somme, soit une subvention de 30 000 €.

PLAISIR

Améliorer les conditions de circulation

Près de 11 000 véhicules empruntent chaque jour la zone des Petits Prés sur la RD 11. Afin d'améliorer et de fluidifier la circulation, le carrefour a été complètement réaménagé. Les abords de l'école primaire Marcel Jeantet et du centre commercial Brigitte ont été sécurisés et une piste cyclable a été créée. Cette opération, d'un montant de 1,4 M€, permet d'améliorer les conditions de circulation et de sécuriser les déplacements pour tous les usagers sur ce secteur très fréquenté.

© Thomas Lapointe

VERNEUIL-SUR-SEINE

Hommage au comédien Claude Rich

Le saviez-vous ? Claude Rich a longtemps vécu à Orgeval.
C'est pour lui rendre hommage que le nouvel espace culturel de la commune porte son nom. Le bâtiment comprend deux salles, l'une polyvalente pour l'organisation de spectacles, l'autre pour les établissements scolaires et les associations. Cet équipement a été réalisé grâce à l'appui financier du Département des Yvelines à hauteur de 980 000 €.

TRAPPES

Le Département investit en faveur de la rénovation urbaine

Le Nouveau Programme de Rénovation Urbaine signé jeudi 15 décembre à Trappes porte sur trois projets situés sur le territoire de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines. Cette nouvelle convention concerne les villes de Trappes pour les quartiers des Merisiers et de la Plaine de Neauphle, Plaisir pour le Valibout, et la Verrière pour le Bois de l'Étang. Elle comprend des réhabilitations de logements, la réalisation d'espaces publics comme des groupes scolaires, des crèches mais aussi l'aménagement d'espaces publics et la création de voirie. L'investissement total du Département s'élève à 105 M€.

AUBERGENVILLE

Un contrat Yvelines + pour Gambais

Le Contrat de Proximité Yvelines + finance les travaux de construction, de réhabilitation ou d'aménagement d'équipements et d'espaces publics des communes et des groupements de communes dont la population est comprise entre 2 000 et 15 000 habitants. Le 18 novembre dernier, les élus ont octroyé au village de Gambais une aide de 36 400€ pour la rénovation de son foyer municipal (modernisation de l'équipement scénique, de l'éclairage, de la sonorisation et du projecteur) et l'intégration paysagère du distributeur automatique bancaire.

HOUILLES

Bientôt une nouvelle crèche de 46 berceaux

La pose symbolique de la première pierre de la future crèche de Houilles a eu lieu début novembre. Ce nouvel établissement, situé près du parc Charles de Gaulle, remplacera la crèche existante, qui n'est plus adaptée aux besoins des familles de la commune. Ce projet, d'un coût global de 3,7 M€, bénéficie d'un soutien financier de 1,2 M€ du Département.

© Mairie d'Achères

Colère contre la station d'épuration d'Achères

Une fuite de quatre tonnes de biogaz a eu lieu en octobre à la station d'épuration d'Achères. Le gestionnaire a attendu plus de 10 jours pour alerter les autorités locales. Les élus des Yvelines, en colère, montent au créneau et exigent un changement de gouvernance.

Le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de la région parisienne (SIAAP), qui gère la plus grande station d'épuration d'Europe, implantée à Achères, et l'usine des Grésillons à Triel-sur-Seine, est dans le viseur du Conseil départemental des Yvelines. Alors qu'une fuite de quatre tonnes de biogaz s'est produite dans la nuit du 9 au 10 octobre au sein des installations de la gigantesque unité, le SIAAP n'a pas donné l'alerte. L'information a été communiquée à l'État une dizaine de jours plus tard.

Ce mutisme de l'organisme a été dénoncé par le Département lors de la séance du 18 novembre dernier. Cet important équipement, situé à cheval sur les communes d'Achères, Saint-Germain-en-Laye et Maisons- Laffitte, traite 60 % des eaux usées d'Île-de-France. Ce site est classé Seveso* en raison des risques d'accidents majeurs. « *Le SIAAP utilise des produits qui, en cas de dégagements dangereux, peuvent provoquer une pollution majeure mais aussi entraîner l'évacuation des populations* », a souligné Pierre Fond, conseiller départemental de Sartrouville.

Les 42 élus de l'assemblée des Yvelines ont voté, à l'unanimité, un vœu afin d'interpeller l'État pour obtenir une modification de la gouvernance du syndicat. « *Personne n'a été informé de l'incident, ni le préfet ni les maires des communes limitrophes !* », fustige Pierre Bédier, le président du Conseil départemental.

Exclu de la gouvernance du SIAAP, le Département des Yvelines souhaite intégrer le conseil d'administration de l'organisme à la suite de l'incident à la station d'épuration d'Achères.

« *Ce genre de situation est inacceptable* »

De son côté, Suzanne Jaunet, élue d'Achères et conseillère départementale du canton de Poissy, a évoqué la multiplication « inquiétante » des incendies et accidents chimiques majeurs. Elle est également revenue sur l'organisation du SIAAP où, à ce jour, seuls les Départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et la Ville de Paris siègent au conseil d'administration. « *Le Département des Yvelines est donc le seul territoire à accueillir des usines du SIAAP sans être représenté au sein de sa gouvernance,* a-t-elle expliqué. *Il est pourtant essentiel que les élus concernés puissent exercer leur devoir de vigilance quant aux risques que représentent ces installations pour les populations et l'environnement.* » La requête des élus du Conseil départemental a été transmise au ministère de l'Environnement afin d'être étudiée par le gouvernement. Une copie a également été adressée au préfet de Région, au préfet des Yvelines ainsi qu'à l'ensemble des parlementaires yvelinois.

Yves Fossey

** Les sites classés Seveso produisent ou stockent des substances pouvant être dangereuses pour l'homme et l'environnement. Ils sont soumis à une réglementation très encadrée qui vise à identifier et à prévenir les risques d'accident pour en limiter l'impact.*

LE DÉPARTEMENT & VOUS

Les élus sur le terrain **pour échanger avec les Yvelinois**

C'est le grand retour des rencontres du territoire. Mis en place en 2019, ces déplacements sur le terrain de Pierre Bédier, le président du Département, et des conseillers départementaux, avaient été suspendus en raison de la crise sanitaire.

Intitulées « Le Département & vous », les rencontres du territoire ont été relancées à l'automne dans le but d'échanger avec les forces vives des communes et les acteurs locaux. « *Les liens entre les élus et les territoires s'étaient distendus à cause du Covid,* explique Pierre Bédier. *Ces visites sont l'occasion de les resserrer et de faire le point sur les dossiers. Nous rencontrons également des responsables associatifs, des entrepreneurs, des commerçants, tous les acteurs qui font la richesse des Yvelines.* »

Des rendez-vous sont organisés tout au long de la journée dans différentes communes. Sur place, le président du Conseil départemental, accompagné des deux conseillers départementaux du canton, engage un dialogue à bâtons rompus. « *Allez-y c'est le moment, nous sommes là pour vous écouter* », souligne-t-il.

Les premières rencontres du territoire ont eu lieu en novembre sur le canton de Maurepas et en décembre sur celui du Chesnay-Rocquencourt. Lors des échanges avec les maires, par exemple à Coignières ou à Bailly, Pierre Bédier est revenu sur la philosophie du Conseil départemental vis-à-vis des communes : « *Le premier budget d'investissement, c'est celui de nos subventions aux communes,* a-t-il insisté. *On veut être radin sur tout pour être généreux sur l'essentiel.* »

Au Chesnay-Rocquencourt, les élus se sont rendus à l'hôpital André-Mignot du Chesnay qui s'est équipé d'un robot chirurgical dernier cri, le Da Vincy X, financé à hauteur de 1,4 M€ par le Département. Dans la foulée, la visite s'est poursuivie dans le quartier de Parly 2 pour un échange avec les habitants et une présentation du projet de géothermie, destiné à fournir de la chaleur aux 7 500 logements et à différents équipements. Une opération soutenue là aussi par le Département.

« *Il y a de l'eau chaude à 61 degrés sous nos pieds : un forage à 1 500 mètres de profondeur va être réalisé,* a expliqué Ludovic Kerandel, le directeur du développement d'Engie Solutions, chargé du projet. *Nous pouvons mener cette opération grâce au soutien du Département. Il participe au financement et met le terrain à disposition pour l'implantation de la centrale. Nous allons pouvoir produire propre pendant 30 ans.* »

> **« On veut être radin sur tout pour être généreux sur l'essentiel »**
>
> Pierre Bédier, président du Département

Ces déplacements sur le terrain sont aussi le moment d'aborder des sujets structurants. « L'arrivée de la ligne 18 du métro pour desservir l'agglomération de Saint-Quentin va entraîner d'importants changements notamment une forte augmentation de la circulation », s'est inquiété un habitant de Voisins-le-Bretonneux. « *Je vais faire le nécessaire afin de mettre tout le monde autour de la table pour évoquer le sujet* », lui a répondu Pierre Bédier.

Les élus échangent également avec des associations qui accompagnent les jeunes, les personnes en situation précaire, les familles, et qui œuvrent pour l'insertion. Pour clore ces visites cantonales, les élus participent à une séance de question-réponse avec les acteurs locaux autour des compétences du Département et de leurs attentes.

Yves Fossey

Retour sur les deux premières visites sur
WWW.YVELINES-INFOS.FR

Pierre Bédier, Sylvie d'Estève et Richard Delepierre lors de la visite du canton du Chesnay-Rocquencourt.

Rétrospective 2022 : retour sur les événements qui ont compté dans les Yvelines.

Vendredi 8 avril 2022. Immense émotion dans la chapelle du château de Versailles. Quelque 550 spectateurs assistent à un concert unique au profit de l'Ukraine. Alors que le Département a accueilli quelques jours auparavant des réfugiés ukrainiens, trois d'entre eux, musiciens, rejoignent l'orchestre de l'Opéra royal.

Vendredi 24 juin 2022. Le lycée franco-allemand de Buc peut voir plus grand. Après deux ans et demi de travaux, l'établissement, qui a été modernisé et agrandi, est inauguré. Il peut ainsi augmenter ses effectifs en passant d'un millier à 1 300 élèves, du primaire au lycée.

Mercredi 6 juillet 2022. Ce jour fera date. Pour la première fois les usagers montent dans le Tram 13, juste après l'inauguration de la rame, qui dessert 7 communes entre Saint-Cyr-l'École et Saint-Germain-en-Laye.

Samedi 1er octobre 2022. En piste vers les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 au Vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines. Le Département lance l'opération DestYnation 2024 afin de promouvoir les épreuves qui se dérouleront sur son territoire. Les Yvelines accueilleront 10 disciplines réparties sur 5 sites (lire page 37).

Jeudi 20 octobre 2022. Un nouveau pôle d'excellence dans les Yvelines. C'est la symbolique pose de la première pierre du futur campus d'innovation Mines Paris – PSL sur le plateau de Versailles-Satory. La livraison devrait avoir lieu fin 2024. Ce site accueillera environ 750 personnes dont 300 chercheurs, doctorants et étudiants.

Et aussi...

Le département des Yvelines est relié à celui des Hauts-de-Seine. Les piétons et les cyclistes disposent désormais d'une passerelle qui leur est exclusivement réservée entre Carrières-sur-Seine et Nanterre. Mise en service durant l'été 2022, cette voie douce de 650 mètres de long a été inaugurée le 15 septembre 2022.

Priorité à la santé : si plusieurs maisons médicales ont vu le jour à l'initiative du Département, celui-ci a également financé l'acquisition de trois robots chirurgicaux dernier cri Da Vinci X pour les centres hospitaliers du Chesnay-Versailles, Poissy et Trappes.

Deux nouveaux centres aquatiques, ayant bénéficié d'un soutien financier du Département par le biais d'un contrat Yvelines +, ont été inaugurés en septembre 2022. L'agglomération de Rambouillet Territoires a obtenu une aide de 1,5 M€ pour la rénovation de son équipement, et la ville de Maurepas, une subvention de 2,7 M€ pour la construction d'une nouvelle piscine.

Le dispositif Prior'Yvelines a été plébiscité en 2022. Mis en place par le Département, il permet aux communes de percevoir des financements pour développer l'offre de logements, construire des équipements ou encore favoriser la rénovation urbaine des quartiers. Épône, Rosny-sur-Seine, Sartrouville, Mézières-sur-Seine, Saint-Cyr-l'École, Poissy, Élancourt ou encore Carrières-sous-Poissy, entre autres, en ont bénéficié.

DOSSIER BUDGET 2023

Le budget 2023

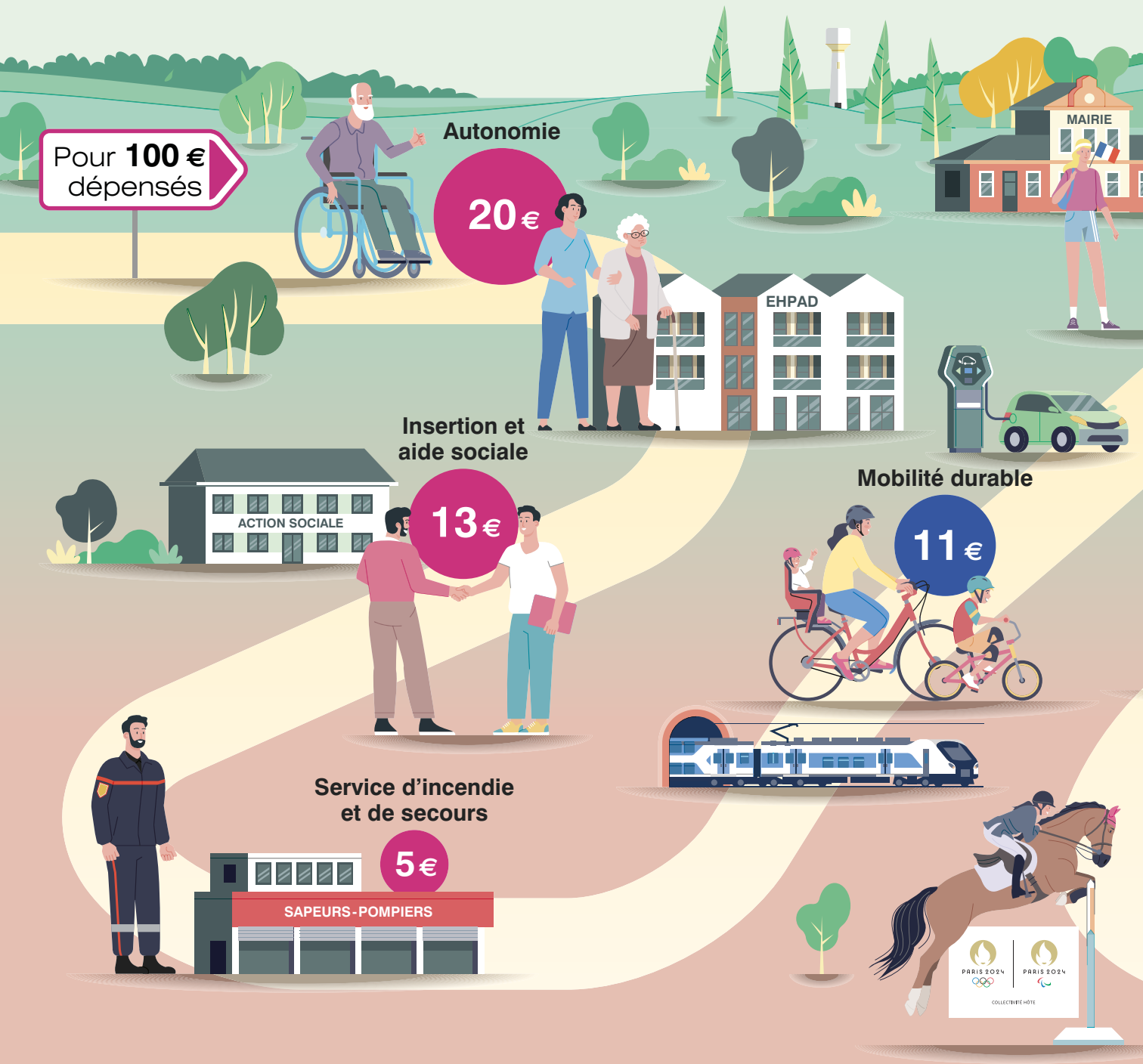

Les missions du Département

Répartition pour **100 €** dépensés

Solidarité

38 €

Attractivité territoriale	Enfance et jeunesse	Gestion départementale
30 €	26 €	6 €

Budget 2023 : efficacité, sobriété et solidarité

Construire le budget d'une institution est un véritable exercice d'équilibriste. Voté le 16 décembre dernier, le budget 2023 du Département s'inscrit une nouvelle fois en faveur de tous les Yvelinois.

Le Département des Yvelines œuvre chaque jour pour garantir le développement du territoire et assurer un cadre de vie agréable à chacun de ses habitants. Pour cela, il élabore une politique territoriale ambitieuse et met en œuvre de nombreuses actions de proximité. Pour y parvenir, le budget voté est déterminant. Celui du Département des Yvelines est l'un des plus importants de France : 1,9 Md€. Il s'articule autour d'axes forts, comme la solidarité (712 M€), l'attractivité du territoire (508 M€), ou encore l'enfance et la jeunesse (468 M€). Au sein même de ces axes, de nombreuses actions sont entreprises, à petite, moyenne et grande échelle.

Il est ainsi facile de citer de grands projets en exemple tels que le RER E ou encore le prolongement du T13. Mais le budget est aussi conçu pour accompagner les communes qui souhaitent améliorer la circulation et la sécurité sur leurs routes par des installations ou des réfections de chaussées.

Subir le délaissement de l'État et pourtant réussir à pallier les manques

Globalement, le Département se veut présent là où il y a des manques. Fréquemment, les communes subissent la baisse des aides de l'État... Le Département aussi, mais sa gestion rigoureuse lui permet de continuer à accompagner les territoires. Ainsi, ce sont près de 87 M€ qui ont été votés pour subventionner les communes dans leurs projets structurants : voirie, salles des fêtes, stades, rénovations urbaines… Sur le volet santé, il y aura par exemple 22 maisons médicales d'ici 2025 sur l'ensemble du département des Yvelines. « *La politique déployée par le Département en matière de santé est unique parce qu'elle est volontariste. La santé n'étant pas une compétence départementale, elle est co-construite avec les communes et les professionnels de santé* », explique Pierre Bédier, président du Département. Si

cette vision partenariale s'applique à la santé, elle l'est également pour tous les autres postes du budget.

Une stratégie saluée par Standard & Poor's

Et, pour y parvenir, la stratégie financière est rigoureuse. Afin de conserver sa capacité d'investir, le Conseil départemental est sobre et vigilant sur tous ses postes de dépenses, et n'a qu'un très faible recours à l'endettement. Un équilibre qui lui permet de se maintenir sur le podium des Départements français qui investissent le plus, mais qui lui assure aussi la plus haute note de l'agence Standard & Poor's «aa», avec une appréciation supérieure à celle de l'État. Un exploit face aux crises actuelles qui ont impacté une partie des recettes, tout en augmentant les dépenses de fonctionnement dues à l'inflation.

Nicolas Théodet

QUESTIONS À

Éric Dumoulin, conseiller départemental, président de la commission des finances

« Le Département est un véritable entrepreneur de territoire »

Comment définir le budget 2023 voté par le Conseil départemental ?
Il s'agit d'un budget de résilience. Résilience face à la montée en puissance de l'inflation, résilience face à la crise énergétique, résilience face à la dégradation annoncée de l'économie nationale en 2023… Après avoir réussi à absorber la crise sanitaire en protégeant les plus fragiles, l'excellente tenue de nos fondamentaux budgétaires nous permet d'aborder l'année qui s'ouvre dans les meilleures conditions possibles au regard de la conjoncture. Et ce, malgré la perte croissante de notre autonomie fiscale, fruit d'une re-centralisation massive impulsée par l'État.

Vous évoquez l'inflation qui impacte les collectivités locales : quel est le rôle du Département dans ces conditions ?
Le Conseil départemental s'est toujours inscrit avec force et constance aux côtés des collectivités locales. Le contexte inflationniste, inédit depuis trois décennies, va fortement impacter leurs équilibres financiers. Entre la hausse de leur masse salariale et l'explosion durable des coûts de l'énergie, la situation de certaines communes risque de s'avérer extrêmement tendue. Il est donc plus que jamais indispensable que nous les accompagnions massivement, notamment dans leurs projets d'investissement.

Vous présentez le Département comme le principal investisseur du territoire : comment cela se matérialise-t-il ?
C'est en effet le cœur de notre ADN. J'aime à dire que le Département est un véritable « entrepreneur de territoire ». À titre d'illustration, nous allons injecter cette année près de 450 M€ dans l'économie locale…. Un montant qui nous place en 3e position des départements français en valeur absolue. Au-delà de nos champs traditionnels d'intervention que sont les routes, les collèges, les transports en commun, le patrimoine… Nous disposons également d'une enveloppe de soutien direct aux communes de l'ordre de 87 M€, via les contrats de territoire.

Le mot de la fin ?
L'alpha et l'oméga de notre politique budgétaire pourraient se résumer en trois points : rigueur assumée de nos dépenses de fonctionnement, priorité absolue donnée à l'investissement, maîtrise de notre endettement grâce à une solide marge d'autofinancement.

© Patrick Forget

C'est une première ! Marie-Hélène Aubert reçoit le Label « Département Ami des Aînés » le 30 novembre au ministère de la Solidarité, accompagnée notamment d'Emmanuel Souriau, directeur de l'Autonomie, de Béatrice Bouy et Myriam Lebas du Département. Les Yvelines deviennent le premier département récompensé pour sa politique globale en faveur des seniors.

« Vieillir chez soi doit devenir la norme, entrer en Ehpad, l'exception »

Marie-Hélène Aubert,

Vice-présidente en charge de l'Autonomie au Département trace les projets à venir.

Dans le budget 2023, la dépense la plus importante concerne l'autonomie. Pour qui et pour quels financements ?
Sont concernés les seniors et les adultes en situation de handicap. Le budget autonomie finance pour l'essentiel les frais d'hébergement au titre de l'aide sociale et les prestations que sont l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et la prestation de compensation du handicap (PCH) à domicile et en établissement. Celle-ci comprend plusieurs formes d'aides : humaine, technique, aménagement du logement, transport, aide spécifique ou exceptionnelle, ou encore animalière.

Vous avez reçu le Label Argent « Département Ami des aînés ». Que ressentez-vous ?
C'est une grande fierté d'être le premier département à recevoir ce label qui récompense la politique globale que nous menons en faveur des personnes âgées*. Il vise à encourager une meilleure prise en compte du vieillissement face au défi démographique à venir. Dans les Yvelines, le nombre des personnes de plus de 85 ans devrait augmenter de 132 % d'ici à 2050 ! L'enjeu d'adaptation de l'offre d'hébergement, de maintien du lien social et d'accès au soin, à la culture et aux loisirs est donc plus que jamais à l'ordre du jour. Ce défi mobilise les équipes de l'agence AutonomY et celles des directions du Département.

Un exemple ?
Développer l'accès à la culture et aux loisirs. L'organisation des Jeux 2024 est une belle opportunité pour favoriser cet accès. Plusieurs projets sont en cours avec l'Opéra royal de Versailles ou, pour les jeunes sportifs en situation de handicap, avec l'Institut de Santé Parasport Connecté des Mureaux.

Le maintien à domicile est au cœur de votre politique. Quels sont les projets ?
On ne le martèlera jamais assez : assurer le maintien à domicile des personnes âgées est une priorité des politiques de l'autonomie. Vieillir chez soi doit devenir la norme, entrer en EHPAD, l'exception. C'est le souhait des Français. De là, découlent toutes les actions mises en place pour les Yvelinois : amélioration de la qualité des services d'aide à domicile, de la prise en charge, faire plus en matière d'adaptation des logements des seniors et des personnes en situation de handicap. Le dispositif intergénérationnel YES+ (Lire page 34) est désormais en fonctionnement toute l'année ; l'agence AutonomY va proposer un portail d'entrée unique vers un bouquet de services regroupés, pour simplifier les démarches des usagers. C'est lui que nous remettons au cœur de toute notre politique.

Quelles sont, pour 2023, les autres actions prévues ?
Nous allons développer et renforcer l'offre médico-sociale. Une action structurante va voir le jour avec la création de places et la modernisation des établissements qui accueillent des publics fragilisés. 25 habitats inclusifs vont sortir de terre d'ici 2025 pour accueillir 247 seniors et personnes en situation de handicap. C'est une formidable réponse à taille humaine pour un modèle de vie ensemble choisi.

Comment poursuivre l'amélioration des services ?
Différents outils ont été développés pour améliorer la vie des personnes en situation de handicap et les seniors : le service « MDPH en ligne » simplifie les démarches et fait gagner du temps aux usagers. Il y a aussi le numéro Allô Autonomie qui va cette année couvrir tout le territoire. Nous devons fournir encore un effort pour réduire les délais de réponse mais c'est en bonne voie.

Interview réalisée par Sandrine Gayet

Retrouvez sur
► WWW.YVELINES-INFOS.FR
l'interview intégrale ainsi que les articles et reportages sur la politique du Département envers les seniors.

Bienvenue chez les Sages

La Maison des Sages, c'est une colocation un peu particulière. Les résidents, atteints de la maladie d'Alzheimer, partagent une grande maison adaptée. Ils sont accompagnés jour et nuit par de formidables auxiliaires de vie.

« *Une personne avec Alzheimer en perte d'autonomie peut continuer à vivre une vie* "ordinaire" *comme à la maison, jusqu'au bout* », insiste le docteur Alexandre Schmitt, cofondateur de la Maison des Sages. Ce modèle de vie en communauté existe à Buc et aux Loges-en-Josas (et bientôt à Jouy-en-Josas). Les Yvelines constituent un « *territoire pilote* » pour ce type d'habitat inclusif qui devrait essaimer dans toute la France.

Une colocation sécurisante et stimulante

Les huit colocataires sont accompagnés jour et nuit par huit auxiliaires de vie qualifiés qui se relaient : deux le matin, deux l'après-midi et une la nuit. Flore de Miollis est la coordinatrice de la vie sociale et partagée. « *C'est un environnement sécurisant et très stimulant pour les facultés cognitives et motrices des Sages qui vivent dans cette maison. Ils vivent à leur rythme mais prennent les repas ensemble.* »

L'implication des familles est déterminante

Les Sages participent aux tâches quotidiennes : plier le linge, mettre la table, aider à la cuisine... L'implication des familles et des bénévoles est indispensable dans la gestion de la maison. Ils donnent un coup de main pour le jardinage, animent des séances de gymnastique, des sorties ou des jeux. « *Pour ma mère, vivre ici, c'est la meilleure solution. Elle a sa chambre avec ses meubles personnels mais vit entourée par une équipe formidable, aux petits soins* », explique la fille d'une résidente.

Sandrine Gayet

Comment soutenir **les communes délaissées par l'État ?**

Les maires ne peuvent plus agir seuls. Pour faire vivre leurs communes, les développer, assurer les services primaires et renforcer la qualité de vie, ils doivent compter sur l'aide des autres collectivités, dont le Département.

Il faut sortir de la grande route départementale 988 qui rejoint l'A10 et s'engager sur de petites routes rurales pour atteindre le centre de Longvilliers. Nichée juste derrière le château de Rochefort-en-Yvelines qui la surplombe, la commune se compose de plusieurs hameaux d'habitations dont l'un se distingue par une église spectaculaire et la mairie. Un village de campagne classique du Rambolitain qui va, d'ici septembre 2023, ouvrir une mini-crèche. « *Nous avons 100 % de maisons occupées et un renouvellement de la population, nous devons nous adapter* », constate Maurice Chanclud, maire de Longvilliers. Cela étant, c'est assez surprenant que les quelque 500 habitants d'une commune rurale puissent bénéficier d'une mini-crèche et d'une école maternelle. « *Nous travaillons intelligemment avec la commune de Rochefort pour mutualiser nos moyens* », confie l'élu. Cette mutualisation permet notamment de conserver certains services indispensables.

Les communes doivent faire face à une baisse drastique de leurs moyens

Car il ne faut pas se mentir, la survie de ces communes, qui font notamment le charme d'un territoire, ne dépend plus du seul pouvoir du maire. Avec le désengagement de l'État, les moyens financiers sont de plus en plus minces. « *On a reçu cette année 0 € de Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)* », confie l'élu. Autant dire que mener à bien des projets devient un véritable casse-tête. « *Nous essayons par exemple à chaque mandat de travailler à l'enfouissement de nos réseaux dans chacun des hameaux* », ajoute-t-il. C'est pourquoi, les communes ont aujourd'hui besoin des aides d'autres collectivités. La mini-crèche en est l'exemple parfait. Ce projet s'intègre dans une vaste politique portée par Rambouillet Territoires, la communauté d'agglomération, qui souhaite ainsi implanter une dizaine d'établissements en milieu rural. Elle prend alors en charge la construction et la délégation pour le fonctionnement. La mairie bénéficie de l'équipement, mais ne dépense rien. Mais sans le Département ce type d'opération serait difficile à mettre en œuvre : le projet mini-crèche a en effet bénéficié d'une aide de 157 000 € sur un coût total de 550 000 €. Cette subvention s'inscrit en réalité dans un plan plus large, un contrat de Développement Yvelines +. Signé entre le Conseil départemental et la communauté d'agglomération, il assure à Rambouillet Territoires une enveloppe totale de 2,8 M€ pour soutenir la réalisation de 11 autres infrastructures. « *Au-delà de l'enveloppe allouée dans le cadre de ce contrat, c'est toute la solidarité des collectivités locales que l'on met en œuvre* », analyse Thomas Gourlan, président de Rambouillet Territoires. Des propos soutenus par Pierre Bédier, président des Yvelines : « *Les communes ne peuvent pas porter les projets seules, si le Département n'apporte pas de manne financière.* »

© i-stock

Un budget départemental engagé

C'est la raison pour laquelle le budget 2023 voté par le Conseil départemental place le soutien aux communes parmi les priorités de ses efforts d'investissement. Au total, près de 87 M€ vont permettre de soutenir la construction de projets sur l'ensemble du territoire des Yvelines. Ils se compléteront avec les autres dispositifs tels que ceux du logement (Prior'Yvelines), de la voirie (Contrat départemental voirie), pour la rénovation urbaine, ou les subventions aux associations pour leurs manifestations ou leur fonctionnement.

Nicolas Théodet

MENTORAT

« **Nous sommes** *hyper bien encadrés* »

Le programme départemental « Mentor et Moi » en faveur de l'égalité des chances offre aux étudiants un emploi porteur de sens au bénéfice des enfants protégés par le Département. Portrait de Melinda Fernandez, 21 ans, mentor et ambassadrice.

C'est par le bouche-à-oreille que Melinda, 21 ans, étudiante en école de commerce, avait découvert le dispositif. « *Une amie m'en a parlé. Le concept, qui va au-delà du soutien scolaire, m'a tout de suite plu.* »
Le mentorat, c'est avant tout un chemin de découverte, d'ajustements mutuels, d'échanges et de partage. « *Avec Sofia*, il nous a fallu un peu de temps pour que la glace se brise, pour qu'elle me fasse confiance et que l'on apprenne à nous connaître. Elle était un peu repliée sur elle-même, sur la réserve je dirais.* »
Au bout de quelques semaines, la confiance s'est installée et une vraie complicité s'est nouée. « *Elle se confie plus facilement. Je lui donne des cours de maths mais on fait plein d'autres choses ensemble. Dans ce dispositif, nous ne sommes pas des profs, nous sommes des accompagnateurs. Nous sommes en plus hyper bien encadrés, de A à Z par les coordinateurs !* »
Parce que Sofia rêvait de découvrir le musée de l'Illusion à Paris, Melinda en a organisé la visite, avec l'accord des encadrants de l'IFEP (Insertion, Formation, Éducation, Prévention), le partenaire clé du dispositif.
D'autres sorties sont prévues : une expo Pop Art au musée d'art contemporain, une visite au Forum des métiers. « *Sofia passe cette année son bac de français. Elle a envie plus tard de travailler dans les ressources humaines mais sans trop savoir dans quel domaine. Elle est donc très demandeuse et souhaite se rendre à des forums et salons métiers.* »
C'est bien une des richesses et des forces de « *Mentor et Moi* » des Yvelines : il y a, bien sûr, le soutien scolaire, le travail sur les fondamentaux (français, maths, langues, conjugaison…). Mais il y a surtout l'ambition de faire fructifier le potentiel des jeunes, leur faire découvrir d'autres horizons, leur permettre de créer de nouveaux liens.

« Le mentorat, c'est plein de valeurs fortes »

Parce qu'elle s'implique dans son rôle de mentor et qu'elle lance de belles initiatives, Melinda est devenue ambassadrice du dispositif. Avec d'autres mentors ambassadeurs, ils organisent des actions collectives autour du sport, de la culture… en fonction de leurs savoir-faire, de leurs réseaux et de leurs appétences. « *Être ambassadrice, c'est être un référent pour les autres étudiants mentors, en cas de problème ou pour de nouveaux projets à mettre en place. Nous sommes aussi les intermédiaires avec les équipes départementales et avec celles de l'association IFEP.* »
Melinda avoue s'épanouir dans le mentorat. « *Si l'on s'investit pleinement dans ce job, c'est rempli de valeurs fortes qui nous enrichissent, autant à titre personnel que professionnel. Accompagner ces jeunes, te dire que ce que tu fais les aide un peu à s'ouvrir sur le monde, de manière plus positive, plus joyeuse, c'est super fort comme sensation !* »

Sandrine Gayet

** Le prénom a été modifié*

Vous souhaitez en savoir plus ? Devenir mentor ? Scannez le code ou rendez-vous sur
WWW.YVELINES.FR

© i-stock

Le Département **engagé en faveur du développement durable**

Les enjeux du développement durable sont pris en compte dans tous les projets portés par le Département. Pour aller plus loin, l'institution s'appuie désormais sur les 17 objectifs fixés par l'Organisation des Nations Unies.

Éducation de qualité, lutte contre les changements climatiques et contre la pauvreté, engagement pour la santé, la préservation des ressources naturelles ou encore les mobilités innovantes : aucun volet n'est écarté dans la prise en compte du développement durable dans les politiques du Département. Toutes les actions portées par la collectivité doivent désormais intégrer, de manière cohérente, les objectifs préconisés par l'ONU (Organisation des Nations Unies).

Réduire l'impact des activités

« *Au-delà de l'actualisation désormais annuelle de notre bilan carbone qui doit nous permettre de piloter la réduction de notre empreinte climatique, nous nous engageons pour un développement durable du territoire, en suivant les impacts de chacune de nos activités sur celui-ci* », détaille Carine Bryselbout, responsable de la mission Maîtrise des risques et développement durable du Département. « *Cette évaluation annuelle nous permet d'assurer la prise en compte systémique des 17 objectifs de l'ONU dans notre manière d'aborder l'action départementale.* »
De nombreux projets ont été engagés en ce sens : le plan vélo, le Tram 13, Eole, la distribution de cartables numériques, le déploiement de la fibre, le Pass Malin pour favoriser l'accès à la culture, le renouvellement du parc automobile de l'institution avec l'acquisition de véhicules électriques, la création de maisons médicales…

Pour une architecture des collèges plus respectueuse

Le projet de construction ou de reconstruction de 15 nouveaux collèges figure parmi les dossiers phares de la politique développement durable. S'appuyant sur le bilan carbone de 2020 qui présentait la construction des bâtiments comme le deuxième poste dans son empreinte climatique, le Département a décidé de s'engager à construire autrement. Le béton est remplacé par le bois et les matériaux biosourcés. L'architecture se met au service de l'efficacité énergétique mais également au service du bien-être des collégiens et de l'ouverture sur la ville : ouverture de certains locaux pour les activités de quartier, conception des espaces pour favoriser l'égalité...
« *Le bois est par nature un matériau écologique et renouvelable* », explique Romary Boutot, directeur Grands Projet de la direction des bâtiments. Les forêts ont un rôle majeur dans le maintien de la biodiversité et la lutte contre le réchauffement climatique. L'utilisation du bois permet de renforcer ce cercle vertueux : après la récolte, l'éclaircie et le rajeunissement des peuplements forestiers, l'effet de stockage des gaz à effet de serre est stimulé. « *Ce schéma vertueux permet donc de réduire l'empreinte climatique globale des bâtiments de construction.* »
Les travaux du futur collège en bois de Verneuil-sur-Seine, premier de la série, doivent être lancés durant l'été 2023. Les procédures de ce programme, estimé à plus de 500 M€, ont été engagées pour plusieurs autres établissements entre autres Sartrouville, La Celle-Saint-Cloud ou encore Vélizy et Magny-les-Hameaux. Réduction des émissions de gaz à effet de serre, réduction de la consommation de ressources naturelles non renouvelables, favorisation de la biodiversité, efficacité énergétique, inclusivité, efficacité pédagogique : le principe a tout bon.

© CRR Architecture

Yves Fossey

DÉCOUVREZ LE BUDGET 2023

Tout ce qu'il faut savoir sur les finances du Département :
la répartition du budget, les investissements,
les projets près de chez vous...

Sur ordinateur, smartphone, tablette

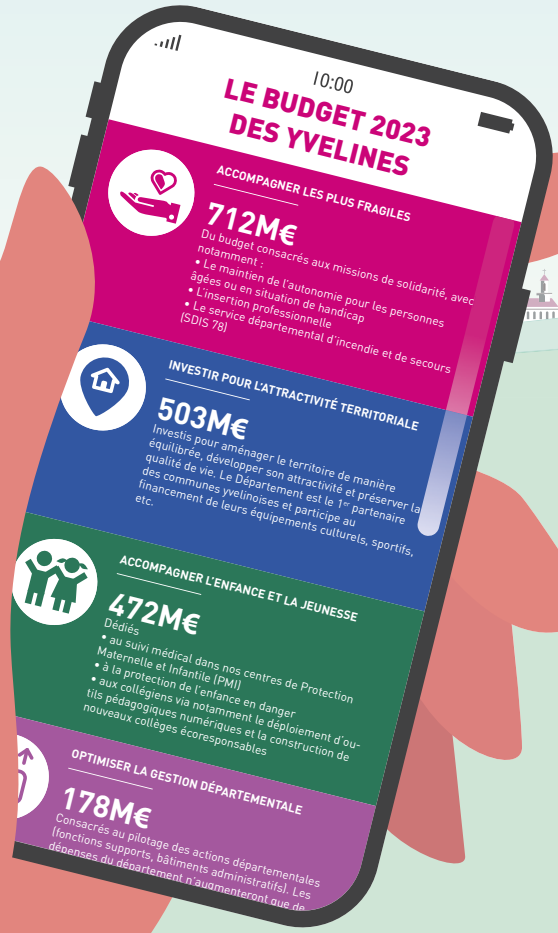

Rendez-vous sur **yvelines.fr/budget**

ALIMENTATION

Coup de projecteur sur nos producteurs

Pour valoriser l'activité agricole yvelinoise, le Département sera au Salon International de l'Agriculture du samedi 25 février au dimanche 5 mars 2023. Sur son stand, commun avec le Département des Hauts-de-Seine, le territoire, les acteurs et les produits locaux seront mis à l'honneur.

Maintenir l'activité de la filière agricole, développer la compétitivité des exploitations, les accompagner dans leur transition écologique, soutenir les plus vulnérables face aux aléas climatiques ou encore répondre aux enjeux de la production et de la distribution locale : voilà les leitmotivs de la politique agricole du Département des Yvelines.

Depuis 2018, la priorité est donnée à l'octroi d'aides aux projets de circuits de vente locaux et de production durable. « *L'agriculture est un moteur indispensable au dynamisme économique des Yvelines* », insiste Pierre Bédier, le président du Conseil départemental.

Chaque année plus de 800 000 € d'aides sont attribuées à la filière. Des financements sont par exemple accordés pour accompagner les projets de diversification, comme la transformation et la commercialisation des produits agricoles à la ferme en circuits courts.

« *Le Département met tout en œuvre pour soutenir les exploitants afin d'assurer la pérennité de la filière*, confirme Pauline Winocour-Lefèvre, la Vice-présidente déléguée à la ruralité, à l'agriculture et aux circuits courts. *Le développement des circuits courts est un contrat gagnant-gagnant. C'est un moyen de garantir des revenus aux exploitants. Des protocoles d'accord ont été signés entre certains producteurs et C'Midy, la société de gestion des cantines des collèges.* »

Le Département accompagne les pratiques plus durables et plus respectueuses de l'environnement. Un soutien est par exemple apporté aux exploitants qui s'engagent dans une démarche visant à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires pour la culture du blé. Il finance également les investissements environnementaux qui préservent la ressource en eau, les sols ou encore dans le domaine des énergies renouvelables en soutenant l'installation de panneaux solaires sur les toits.

Une part du budget est également destinée à un fonds départemental d'indemnisation des calamités climatiques comme la sécheresse, les inondations, le gel ou encore la grêle. Enfin des aides exceptionnelles ont été versées aux agriculteurs impactés par la crise sanitaire.

Yves Fossey

Rendez-vous au Salon International de l'Agriculture 2023

Une dizaine de producteurs des Yvelines seront présents au Salon International de l'Agriculture. Ils feront découvrir leur savoir-faire aux visiteurs de la plus grande ferme de France, reconstituée au parc des expositions de la porte de Versailles à Paris. Parmi les activités yvelinoises, qui seront représentées avec les mille exposants inscrits à cet événement, figurent les productions de miels, de fromages frais, terrines et pâtés, de vin yvelinois, de foie gras, de confitures ou encore de chutneys, d'huiles et de légumineuses… Des animations relatives aux circuits courts, à l'approvisionnement des collèges des Yvelines en production locale et à la formation des futurs exploitants seront également proposées sur le stand, Hall 7.1.

CHIFFRES CLÉS

Entre 2018 et 2022 :

400
projets agricoles

5
organismes de soutien aux exploitations par le Département. Ce dispositif devrait être amplifié en 2023.

La priorité des tracteurs, c'est le déneigement des routes pour désenclaver les hameaux et les villages.

Les tracteurs **en renfort**

Depuis 2011, quinze agriculteurs yvelinois participent au déneigement des petites routes de campagne. Un renfort bienvenu pour les équipes de l'Établissement Public Interdépartemental Yvelines / Hauts-de-Seine (EPI 78-92) en charge de la voirie. Parmi ces volontaires, Claude Poussignot, agriculteur à Grosrouvre.

Quand la campagne yvelinoise se couvre d'un manteau de neige, c'est beau. Mais c'est aussi le début des galères pour de nombreux automobilistes, notamment dans les villages. Si les agents de la voirie sont mobilisés pour déneiger les principaux axes de circulation, quinze agriculteurs, volontaires, se tiennent prêts à intervenir sur les petites routes de campagne.

Viabilité hivernale

Enneigement : 1 560 km de routes entretenus par 250 agents de l'établissement public interdépartemental, l'EPI 78-92

- environ 640 km de RD en niveau 1 (liaisons principales) ;
- environ 620 km de RD en niveau 2 (voies importantes) ;
- environ 300 km de RD en niveau 3 (les autres RD).

En parallèle, environ 340 km de routes départementales situées dans les agglomérations sont directement traités par les collectivités territoriales.

Claude Poussignot est un volontaire de la première heure. Dans la cour de la ferme, deux énormes tracteurs sont métamorphosés en déneigeuses grâce à l'ajout de grandes lames. Celles-ci sont mises à disposition par le Département. Les deux engins peuvent racler les chaussées et dégager les congères.

« *Nous avons 37 km de route à faire dans notre secteur autour de Montfort-l'Amaury* », explique Claude. Les petites routes dont il a la charge permettent aux habitants de rejoindre les grands axes. Autant dire que leur « *mise au noir* » est nécessaire.

« *Bien souvent, dans notre pays de Montfort, il neige bien avant que les premiers flocons ne tombent sur Versailles. Or, nous ne pouvons pas intervenir sans avoir le feu vert du central. Un léger décalage qui peut compliquer nos interventions* », regrette Claude. Mais les informations circulent dans les deux sens. « *Quand il neige, je suis aux aguets et je fais remonter les observations toutes les deux heures.* »

Leur aide évite bien des incidents

Il se souvient d'une année particulièrement blanche où la neige tombait dru, non-stop. « *En 2018, j'ai passé douze heures d'affilée dans mon tracteur à aller et venir. La neige recouvrait aussi vite ce que je venais de dégager. Mais il fallait persévérer pour ne pas isoler les villages. Au bout de douze heures, le plus fatigant, c'était toute cette neige qui s'abattait dans les phares.* »

Ce jour-là, comme chaque hiver blanc, les tracteurs des agriculteurs volontaires ont été de précieux renforts. Ce que confirme le Major Christophe Berthet de la gendarmerie de Montfort-l'Amaury. « *Le déneigement des petites routes de campagne évite bien des incidents. L'aide des tracteurs est vraiment nécessaire quand on se retrouve dans un épisode neigeux exceptionnel.* »

Sandrine Gayet

PARCOURSUP

Étudier dans les Yvelines : **que des atouts !**

Des écoles réputées, des filières d'avenir, des dispositifs d'aide aux étudiants et des espaces naturels uniques en Île-de-France : les arguments ne manquent pas pour venir faire ses études dans les Yvelines. C'est le moment de cocher les bonnes cases sur Parcoursup !

Maël vient de Nantes. Il est en Master à l'IEP (Institut d'études politiques) de Saint-Germain-en-Laye. Un choix qu'il ne regrette pour rien au monde. « *Au départ, l'idée de vivre dans la capitale me plaisait. Mais pour faire du sport, dans la nature ou en salle, ici c'est franchement top.* »

Côté enseignement supérieur, les Yvelines sont devenues un pôle universitaire majeur en Île-de-France avec plus de 32 000 étudiants. Cette année 2022, les universités de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) et de Paris-Saclay figurent parmi les meilleurs pôles du monde au classement de Shanghai*. Elles se distinguent dans bien des domaines comme les mathématiques, les sciences de l'atmosphère ou celles de la Terre. Des fleurons comme Sciences Po, HEC, l'école d'Horticulture, ou l'École nationale supérieure d'architecture sont implantés dans les Yvelines, aux portes de Paris. Tout comme le Campus Versailles Patrimoine et Artisanat d'excellence, installé dans les anciennes écuries du château.

Des IUT, comme celui de Mantes, ou le campus Buc Ressources (médico-social), offrent d'excellentes formations en alternance. De nombreuses écoles d'ingénieur, de droit, de communication à Saint-Quentin-en-Yvelines attirent elles aussi de plus en plus d'étudiants. Les matières d'avenir comme le développement durable, la construction écologique ont le vent en poupe. Et le futur grand campus de l'innovation de Mines Paris-PSL à Versailles accueillera près de 750 chercheurs, doctorants et étudiants.

Un environnement exceptionnel

L'attractivité des Yvelines repose certes sur la grande qualité de l'enseignement mais aussi sur l'environnement naturel. Le département yvelinois, c'est 80 % d'espaces naturels que les jeunes redécouvrent avec plaisir, surtout depuis la crise du Covid-19. Des forêts départementales et domaniales, des parcs urbains, des aménagements pour les mobilités douces, des étangs forgent le patrimoine naturel. Balades à vélo, dégustations dans les fermes, petits musées, prestigieux châteaux… les étudiants ont de quoi souffler entre deux partiels. L'offre culturelle et inclusive est intéressante. Enfin et surtout, les Yvelines seront aux premières loges olympiques (page 37) ! Encore une occasion pour les jeunes d'y prendre part.

Des associations dynamiques aident les étudiants

De tout temps mais davantage depuis la pandémie et la situation difficile de certains de leurs étudiants, l'UVSQ et la plupart des établissements proposent des dispositifs d'aide et d'accompagnement. L'association Yvelines Information Jeunesse (YIJ), le QG multi-antennes des étudiants, dispose par exemple d'un service logement. Sinon, il y a l'association Ensemble2Générations (E2G) soutenue par le Département. Elle met en relation étudiants et seniors pour que les jeunes puissent se loger à moindre coût. Le Conseil départemental propose aussi des jobs aux étudiants, via par exemple le programme YES+ avec lequel le jeune consacre quelques heures par semaine à des personnes âgées isolées : balade en forêt, jeu de société, sortie culturelle… *(page 34)*. Sont aussi proposés des jobs de mentorat auprès d'enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance *(page 25)*.

Une grande variété de formations, des écoles réputées à l'international, un environnement agréable aux portes de Paris sans les tracas de la capitale : les Yvelines offrent de belles possibilités d'avenir à leurs étudiants.

Sandrine Gayet

* Le classement général de Shanghai (ARWU) déterminant les 1 000 meilleurs établissements d'enseignement supérieur au monde est réalisé à partir de six critères quantitatifs qui ont tous pour but d'évaluer les établissements d'enseignement supérieur dans leurs activités de recherche

Pour plus d'informations et contacts :
WWW.YVELINES.FR

NUMÉRIQUE

C'est parti pour la distribution des tablettes dans les collèges

Des cartables numériques sont déployés dans les établissements scolaires des Yvelines. D'ici à 2026, pas moins de 130 000 élèves et enseignants, du CM1 à la 3e, seront équipés. Une initiative unique en France.

Le numérique, omniprésent dans la vie quotidienne, devient un outil pédagogique. Selon une étude menée par l'Éducation Nationale, l'utilisation de la tablette met en évidence une amélioration des résultats des élèves notamment en français et en mathématiques.

Afin d'optimiser les conditions d'apprentissage des scolaires yvelinois mais aussi pour réduire la fracture numérique, le Département des Yvelines, avec le concours de l'opérateur Seine et Yvelines Numérique (SYN), a décidé de lancer le projet innovant de cartable numérique, composé d'une tablette tactile, d'un clavier, d'une housse, de ressources pédagogiques et d'un accès sécurisé à internet en classe, mais aussi à domicile.

L'opération débute par la dotation de 17 collèges. Pierre Bédier, le président du Département, a participé à la distribution des équipements aux élèves du collège Sully de Rosny-sur-Seine. « *Notre but est de respecter l'égalité des chances,* a-t-il souligné. *Tout le monde ne peut pas faire l'acquisition d'une tablette. C'est une façon de faire en sorte que les enfants des familles les plus modestes aient les mêmes chances que les enfants des familles les plus aisées.* »

Pierre Bédier, le président du Conseil départemental des Yvelines (à gauche), a participé à la remise des cartables numériques au collège Sully de Rosny-sur-Seine.

Un outil de travail sécurisé

Ces cartables numériques prêts à l'emploi vont suivre les élèves durant toute leur scolarité. Ils sont équipés d'un système de contrôle parental et sont localisables en cas de vol. « *C'est un outil de travail pour les cours en classe et les devoirs à la maison, vous ne pouvez pas télécharger d'applications personnelles* », précise l'opérateur.

Ce système satisfait les parents : « *le numérique est dans l'air du temps, et, pour les parents comme les enseignants, il sera plus facile de suivre le parcours scolaire* », estime Audrey, maman d'un jeune collégien. De son côté David, papa d'un élève de 6e, évoque l'intérêt des nombreuses ressources du cartable numérique : « *c'est comme si notre enfant avait une bibliothèque à la maison, il pourra approfondir ses cours.* »

Les distributions, entamées à l'automne, vont se poursuivre. Une nouvelle vague est prévue en septembre 2023. Au total quelque 130 000 élèves mais aussi l'ensemble des enseignants, répartis dans les 113 collèges publics et les 23 privés, seront équipés d'ici à 2026. Le montant total de l'opération s'élève à 126 M€.

Yves Fossey

ACCEO, le nouveau service pour les malentendants

L'accès aux services du Département des Yvelines est désormais facilité aux usagers atteints d'un déficit auditif via l'application gratuite ACCEO. Disponible sur smartphone, tablette et ordinateur, ACCEO permet aux sourds et malentendants de communiquer avec l'aide d'un interprète. Grâce à ce nouveau service, plusieurs modes de communication sont proposés pour faciliter les échanges entre l'usager et l'agent du Département lors d'un accueil physique : la Transcription Instantanée de la Parole (TIP), l'intervention d'un traducteur en Langue des Signes Française (LSF) ou en Langue française Parlée Complétée (LPC). Le service ACCEO est disponible en libre-service ou sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi) en vous connectant au logiciel AcceoPro installé sur votre ordinateur ou votre tablette. Vous pourrez sélectionner un interprète en fonction du degré de handicap de l'usager.

L'agence AutonomY 78-92 reçoit le prix Territoria Bronze

Sophie Primas, sénatrice des Yvelines, a remis le 15 novembre le Territoria de Bronze à l'agence AutonomY. Un prix pour son dispositif phare Inno ESMS, dans la catégorie « Services aux personnes ». L'objectif du projet Inno ESMS est de permettre aux EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) d'améliorer le bien-être des résidents en favorisant notamment le lien social et la stimulation cognitive, mais également d'améliorer l'aisance et la qualité de travail des professionnels de ces établissements. Pour cela, le pôle Transformation et Transition Numérique de l'Agence AutonomY déploie des solutions innovantes dans une quarantaine d'établissements yvelinois comme les ENI (Écran Numérique Interactif) ou les casques de réalité virtuelle.

© Nicolas Fagot Studio9

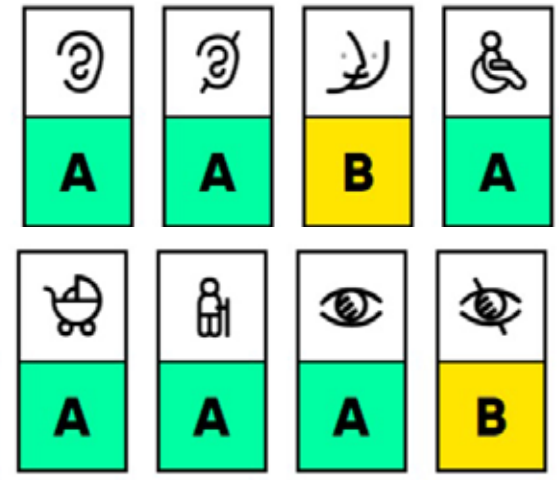

Création d'une brigade d'accessibilité

Le Département souhaite recruter 500 personnes bénéficiaires du RSA en Parcours Emploi Compétences pour constituer des brigades : agents de médiation, brigades vertes et une « brigade d'accessibilité ». Celle-ci visitera les établissements recevant du public (PMI, collèges, musée Maurice Denis, territoires d'action départementale, centres sociaux…) et évaluera l'accessibilité des lieux aux personnes fragilisées (tout type de handicap mais aussi personnes avec des poussettes) à l'aide d'un référentiel élaboré par Picto Access, le prestataire du Département : y a-t-il des meubles adaptés (tables à langer et comptoirs d'accueil à bonne hauteur, par exemple) ? La visibilité de la signalétique est-elle bonne ? À ce jour, le Département des Yvelines a réalisé 50 diagnostics « test » sur les quelque 500 établissements à diagnostiquer.

Des logements relais **pour les femmes battues**

Le dispositif Logement Relais, financé par le Département des Yvelines, est porté par l'association IFEP.

Tous les témoignages vont dans le même sens. Une femme battue reste dans le huis clos infernal car elle a souvent nulle part où se réfugier, souvent pas ou peu de ressources et peur des représailles. Le Département des Yvelines, mobilisé dans la lutte contre les violences faites aux femmes, finance des logements relais portés par l'IFEP, une association dédiée à la prévention spécialisée.

Les logements relais (à Mantes-la-Ville, mis à disposition par les Résidences Yvelines-Essonne, à Vernouillet, Saint-Germain-en-Laye et Sartrouville) peuvent accueillir jusqu'à seize femmes. Le dispositif a été créé afin de répondre aux difficultés rencontrées pour loger en urgence les jeunes femmes de 18 à 25 ans qui sont victimes de violences intrafamiliales, physiques ou psychologiques. Un autre dispositif, « *Logement répit* », accueille quant à lui des victimes de violences conjugales ayant plus de 25 ans, avec ou sans enfant.

« *Nous proposons à ces jeunes femmes traumatisées, souvent isolées, à la fois un lieu d'hébergement protégé et un accompagnement social global* », explique Mustapha Benazzouz, coordinateur à l'IFEP. Il observe une recrudescence de jeunes victimes, 18-19 ans tout au plus, qui arrivent sans aucun repère. « *Avec ces jeunes femmes, nous travaillons sur l'autonomie, la gestion d'un budget pour les préparer à l'après, nous les accompagnons dans les démarches administratives.* »

L'accompagnement implique l'IFEP, les travailleurs sociaux du Conseil départemental et des associations comme Women Safe qui intervient sur le regain de confiance en soi, l'aide psychologique, et le CIDFF78, Centre d'information sur les droits des femmes et des familles, pour son expertise juridique.

Les besoins de mise à l'abri étant de plus en plus nombreux et répartis partout sur le territoire (les plaintes pour violences intrafamiliales en milieu rural sont en augmentation), d'autres projets menés par le Département des Yvelines verront le jour cette année.

Sandrine Gayet

** IFEP : Insertion, Formation, Éducation, Prévention sont les 4 secteurs d'actions prévus lors de la création de l'association.*

Les principaux objectifs du dispositif sont :

- **Soutenir les résidentes dans ce moment de rupture familiale**
- **Les accompagner dans leurs différentes démarches**
- **Mise en œuvre du projet d'insertion des résidentes en collaboration avec les travailleurs sociaux et médico-sociaux du Département des Yvelines et les différents partenaires**
- **Favoriser l'autonomie des jeunes femmes et leur parcours résidentiel.**

Le Département partenaire

Le Département des Yvelines a accordé une subvention de 130 350 € au dispositif « Logements Relais » géré par l'IFEP (Insertion-Formation-Éducation-Prévention). L'IFEP a pris en charge en 2021 l'accompagnement de vingt-deux jeunes femmes, dont 66 % pour une durée inférieure à trois mois. Quatorze ont quitté le dispositif pour aller vers des solutions de sortie de type foyer jeunes travailleurs (FJT) ou des logements sociaux. Certaines sont retournées dans leurs familles…

YES+, le bonheur d'être ensemble

Yes+, c'est un programme solidaire et intergénérationnel créé par le Département et piloté par l'agence Autonomy. Il accompagne les seniors toute l'année. Visites de convivialité, sorties collectives pour que les seniors tissent des liens avec l'extérieur. De nombreuses initiatives se développent par les opérateurs Yes+ (CCAS et Services d'aide à domicile) financés par le Département.

À la résidence des Chênes Verts au Chesnay-Rocquencourt, des personnes âgées, vivant sur place ou dans les environs, ont été invitées à passer l'après-midi ensemble. Le thème de l'atelier du jour, c'est le souvenir, chacun ayant apporté une photographie qui lui tenait à cœur. Pour animer la rencontre, il y a Cindy Da Silva, étudiante de 19 ans, Andres Nunez, 32 ans, et Valérie Gautier, la coordinatrice qui a fait une reconversion. Ces trois agents de convivialité ont été recrutés dans le programme YES+ et ne manquent pas d'idées pour rompre la solitude des aînés. Le doyen du groupe n'en revient pas que des jeunes leur consacrent autant de temps : « *J'ai vraiment l'impression d'être une charge pour la société, de ne plus servir à rien. Vous êtes gentils d'être là pour nous* » leur dit-il. La réponse des jeunes en question fuse, spontanée : « *Ne dites pas cela ! Vous nous apportez beaucoup. Votre vie, votre expérience nous intéressent. Nous apprenons beaucoup à votre contact.* »

De là, les échanges vont bon train. Les « *jeunes anciens* » en pleine découverte d'internet se lancent dans un débat animé sur les merveilles du web et ses dangers. Les photos apportées, prises dans les années 1950 et 1960, permettent aux seniors de raconter leur jeunesse, la vie à cette époque, la musique, la mode… « *Quand j'écoute les gens d'aujourd'hui, j'ai l'impression d'avoir 300 ans* », rigole une participante.

« Je me sens utile »

Cindy est devenue agent de convivialité YES+ après avoir découvert le dispositif dont sa grand-mère est bénéficiaire. « *C'est Andrés qui lui rend visite. Cela apporte tellement de bien-être à ma mamie que j'ai voulu à mon tour intégrer le programme. Aujourd'hui, je me sens utile et c'est super enrichissant. Ce job, il me fait gagner en maturité.* »

Pour Ana Demaille, directrice de la résidence des Chênes Verts et responsable du Pôle seniors au Centre communal d'action sociale (CCAS) du Chesnay-Rocquencourt, le bienfait de tels ateliers collectifs est immédiat. « *Ces rendez-vous que nous proposons au moins une fois par mois sont essentiels pour créer du lien. Nous avons même un couple qui s'est récemment formé ! J'aimerais que la résidence devienne une sorte de maison de quartier des seniors. Qu'ils puissent venir lire le journal dans notre coin lecture, participer aux ateliers… Nous avons des tas de nouveaux projets pour les seniors.* »

L'atelier photo se termine par une « *pancake party* » avec Andrés aux fourneaux. Et chacun s'enthousiasme de la prochaine sortie YES+ au cinéma suivie d'un débat avec des étudiants. L'intergénérationnel, c'est le sel du bien vieillir avec le sourire.

Sandrine Gayet

Le YES + se poursuit en 2023.
Pour tous renseignements :
▸ 0 805 38 39 49

MDPH en ligne

Remplissez et suivez vos demandes depuis chez vous 7j/7, 24h/24 !

Le Département des Yvelines
et la Maison départementale des personnes handicapées
simplifient vos démarches !

Rendez-vous sur
mdphenligne.cnsa.fr/mdph/78

MdPh
Maison Départementale des Personnes Handicapées des Yvelines

cnsa
Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

Yvelines
Le Département

yvelines.fr

Tour de France
et Paris-Nice, toujours liés aux Yvelines

Amateurs, passionnés, curieux… En 2023, ne manquez pas dans les Yvelines le départ de Paris-Nice et de la dernière étape du Tour de France.

La Verrière, le Mesnil-Saint-Denis, Bazainville et Montigny-le-Bretonneux vont partager un point commun en 2023. Ces quatre communes seront cette année les capitales du vélo dans les Yvelines. En effet, les deux premières villes vont accueillir le départ et l'arrivée de la première étape du Paris-Nice le 5 mars. Un parcours traditionnel au cœur de la Vallée de Chevreuse, en deux boucles de près de 80 km. Dampierre, Senlisse, Chevreuse, Cernay-la-Ville, Saint-Rémy-lès-Chevreuse : un parcours traversant le Parc Naturel Régional de la Vallée de Chevreuse qui permettra au public d'apercevoir les coureurs à plusieurs reprises. Notamment au croisement de la RD149 et de RD906, ainsi qu'au rond-point qui lie la RD13 et de la RD91 en haut de la côte des 17 tournants.

La commune du Pays Houdanais accueillera le départ de la seconde étape le 6 mars. Une traversée complète du sud Yvelines en direction de la Beauce et de Nice. Un moment auquel pourront participer les collégiens d'Orgerus qui rencontreront, dans le cadre scolaire, des champions et des personnalités du monde du vélo qui les sensibiliseront à la pratique.

Le Tour de France et le tour des sites olympiques

Quelques mois plus tard, c'est le Tour de France, et sa caravane, qui viendront dans les Yvelines. Les coureurs s'élanceront du Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines pour l'ultime étape de la Grande Boucle, le 23 juillet. Un moment unique pour les cyclistes comme pour les passionnés de vélo. Cette étape est souvent processionnaire. Le classement général est déjà connu pour les maillots jaunes et blancs, les côtes présentes sur le parcours ne remettent pas en cause le maillot à pois. Seul le maillot vert peut encore se jouer sur un des sprints les plus mythiques du monde du vélo, celui des Champs-Élysées. Et, pour célébrer Paris 2024, le parcours prévoit un passage vers tous les sites olympiques des Yvelines.

Un engagement volontaire

Pour ceux qui souhaitent s'engager, de nombreux volontaires bénévoles sont demandés par les communes pour l'organisation de ces événements. Barriérage, village d'animations, sécurisation du parcours… Les missions sont nombreuses et permettent de s'approcher au plus près des coureurs et de l'événement.

Nicolas Théodet

Retour sur la présentation du parcours Paris-Nice 2023 sur notre chaîne Youtube @YvelinesCG78

Pour plus d'informations, contactez la mairie de la Verrière.

JOP 2024

Découvrez les dates **des compétitions olympiques et paralympiques dans les Yvelines**

L'année 2024 ne sera pas comme les autres. Surtout en région parisienne et dans les Yvelines. Ce sera une année olympique ! Presque 100 ans que les Franciliens attendent de renouer avec ce rendez-vous exceptionnel. Cette édition moderne ne mettra d'ailleurs pas de côté les Yvelines avec cinq sites d'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques. Les dates des compétitions qui s'y dérouleront sont déjà connues. Au total, plus de onze jours d'épreuves pour les Jeux Olympiques répartis durant la quinzaine, et huit jours pour les Jeux Paralympiques, sur le territoire.

Dès le mois de juillet, les Jeux Olympiques donneront le ton de l'été 2024.

Rendez-vous au Château de Versailles

27 juillet au 6 août : le concours complet débutera du **27 au 29 juillet**. Du **30 juillet au 1er août** place au grand prix de dressage individuel. Suivi, le **2 et le 3 août,** des épreuves de saut d'obstacles individuel, et les **5 et 6 août** des épreuves par équipe. Les différentes épreuves de pentathlon moderne (l'équitation, le laser-run, la natation) se dérouleront également au Château de Versailles du **9 au 11 août**. Notez que le bonus round d'escrime se déroulera à l'Arena Paris Nord (Villepinte). Du **3 au 7 septembre** les paracavaliers feront vivre la compétition

Les épreuves cyclistes se dérouleront sur trois sites différents :

Le cyclisme rejoindra aussi la fête dès le **27 juillet** avec les courses sur route (**3 et 4 août** pour les courses en ligne). Les épreuves de VTT se dérouleront **les 28 et 29 juillet** sur le site de la Colline d'Élancourt.

Le **1er et le 2 août**, rendez-vous au Stadium BMX de Saint-Quentin-en-Yvelines. Du **5 au 11 août** c'est le Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines qui captera toute l'attention pour les compétitions. Le Vélodrome accueillera également les paracyclistes sur piste du **29 août au 1er septembre.**

10 journées de compétitions attendues au Golf national de Saint-Quentin-en-Yvelines

Rendez-vous du **1er au 10 août**. Pour les Jeux Olympiques, il s'agit d'épreuves en « stroke play ». Les joueurs devront faire le parcours de 18 trous quatre fois en quatre jours. Celui qui aura fait le moins de coups remportera le tournoi.

Notez aussi que le **10 et le 11 août**, hommage à la marche des femmes sur Versailles du **5 et 6 octobre** 1789, les coureurs du marathon fouleront les routes des Yvelines. D'ailleurs, pour la première fois dans l'histoire des Jeux Olympiques, c'est le marathon féminin qui clôturera les Jeux, **11 août**.

Ces dates sont encore soumises à de possibles changements. En effet, si le Comité d'organisation de Paris 2024 a dévoilé le calendrier, celui-ci peut être modifié pour des raisons de sécurité ou tout simplement organisationnelles.

De nombreux centres d'entraînement

Le saviez-vous ? Pas moins de 32 sites sportifs des Yvelines ont obtenu le label Centre de Préparation des Jeux (CPJ). Ils pourront être utilisés pour l'entraînement d'athlètes ou de délégations dans le cadre des Jeux. La commune de Saint-Germain-en-Laye accueillera par exemple la délégation britannique.

Nicolas Théodet

La flamme passera dans les Yvelines

Le Département a voté, lors de la séance du 16 décembre, le passage de ce grand symbole olympique sur ses terres. Pour le moment, le parcours n'est pas encore défini et les dates ne sont pas connues, mais la proximité avec Paris laisse penser que cela pourrait être quelques jours avant l'ouverture des Jeux.

Quand une image déclenche une renaissance

Le 18 novembre 1872, une image en noir et blanc paraît dans la presse. Elle représente Adolphe Thiers (1797-1877) présidant le Conseil des ministres à l'Hôtel de la préfecture de Versailles. C'est à partir de cette illustration que les Archives départementales des Yvelines, aidées du Mobilier national, ont redonné vie au lieu. Hélène Guichard-Spica, Conservateur en chef du patrimoine et Directrice des Archives, raconte cette métamorphose.

Hélène Guichard-Spica a présenté la salle rénovée lors des Journées Européennes du Patrimoine 2022.

Pourquoi une salle du Conseil des ministres à Versailles et non à Paris ?
Le 18 mars 1871, la Commune de Paris éclate. Les Tuileries sont incendiées. Le gouvernement d'Adolphe Thiers décide de s'établir à Versailles qui vient d'être libérée de l'occupation prussienne. À ce moment-là, Versailles devient capitale de France sous la IIIe République (18 mars 1871-30 janvier 1879). Louis Adolphe Thiers, chef du pouvoir exécutif, s'installe à l'Hôtel de la préfecture de Versailles qui devient alors le palais de la Présidence.

Adolphe Thiers a été assez clivant, admiré ou détesté. Qui était-il vraiment ?
Avocat, journaliste, historien et homme d'État, il a traversé le XIXe siècle en s'accordant des divers régimes en place et en jouant de son influence. Il est l'homme qui conclut la paix avec la Prusse au prix de la perte de l'Alsace et de la Lorraine. Conservateur, il est celui qui a réprimé durement la révolte parisienne de la Commune, ce qui le rend très impopulaire. Ambitieux, il joue un rôle décisif dans la mise en place de la monarchie de Juillet. Élu à l'Académie française, il est député, plusieurs fois ministre et deux fois président du Conseil. Critique d'art, grand collectionneur, il avait la passion des cultures du monde dont il était un grand connaisseur. Cette salle du Conseil est d'ailleurs un reflet de son goût des arts.

Parlons de cette fameuse salle. Comment avez-vous fait pour la restaurer fidèlement ?
Tout est parti d'un photomontage attribué à Ernest-Charles Appert, représentant un conseil des ministres du 18 novembre 1872. Avec les experts du Mobilier national, notre équipe des Archives départementales a commencé à travailler sur les

Une rencontre décide de cette renaissance

La demande de reconstitution de ce salon du Conseil des ministres est le fruit d'un échange entre le président du Département des Yvelines, Pierre Bédier, le directeur du Mobilier national, Hervé Lemoine, et le Préfet des Yvelines, Jean-Jacques Brot. Le lieu, qui se trouve désormais au sein de l'Hôtel du Département, est ouvert au public lors des Journées du patrimoine.

meubles et objets que nous pourrions dénicher dans les collections. Et, pour creuser de façon plus pointue, nous avons plongé dans nos archives départementales puis dans les Archives nationales et à la Bibliothèque nationale de France (BNF). Nous avons aussi travaillé avec la Fondation Dosne-Thiers qui a été pour nous une précieuse source d'informations et de documentation.

Comment avez-vous déterminé les couleurs à partir d'une image en noir et blanc ?
Il est vrai que la plupart des documents dont nous disposions étaient assez maigres en matière de description. On avait des informations du genre « fauteuil en bois doré recouvert de damas », rien de plus. Toutefois, on a retrouvé quelques lignes portant sur une « teinte cramoisie ». Il faut savoir que, comme la notion « taupe » d'aujourd'hui, le cramoisi, c'est vague. Cela veut tout et rien dire. Le spectre va du rose pâle jusqu'au marron en passant par une palette de mauves et de dégradés de rouges. Donc, avec le Mobilier national, on a statué sur cette couleur proche du rose framboise qui était très en vogue au XIXe siècle dans les salons.

Qu'en est-il des tableaux ?
Toujours à partir de la photo, nous avons cherché à identifier les peintures accrochées aux murs. On a vite réalisé qu'elles faisaient partie de la collection privée d'Adolphe Thiers car elles étaient bien documentées dans les catalogues de la BNF et dans ceux du Louvre. Mais il s'agit de copies de grandes œuvres. Amoureux des arts, Adolphe Thiers s'entourait de copies de grands maîtres qu'il faisait faire notamment par Jean-François Bellay et fils, peintres reconnus de l'époque.

Quelles émotions vous inspire cette renaissance ?
En tant qu'archiviste, on s'intéresse avant tout aux hommes et femmes qui ont fait la grande et la petite histoire. Or, pour cette reconstitution, nous sommes partis des objets, du mobilier, des choses, pour redonner vie à un homme qui a fait l'Histoire. C'est vraiment très émouvant de retrouver l'esprit de ceux qui ont vécu et travaillé dans cette salle du Conseil. On revit un pan de l'histoire mouvementée de Versailles sous la IIIe République.

Interview réalisée par Sandrine Gayet

Les yeux au bout des doigts

Comment rendre accessible le musée à tous les publics ? Le Musée départemental Maurice Denis, à Saint-Germain-en-Laye, propose aux visiteurs aveugles et malvoyants une découverte adaptée.

La vue est le premier sens sollicité dans un musée. L'écrin des œuvres d'art est-il contemporain ou ancien ? Les salles sont-elles lumineuses ou tamisées ? Sans parler des peintures et autres œuvres exposées : couleurs, tailles, textures, cadres… dans ces lieux, le visiteur en prend plein la vue… sauf les personnes qui en sont privées.

Le musée départemental consacré au peintre nabi Maurice Denis a fait appel à des spécialistes pour offrir aux personnes souffrant de déficience visuelle une expérience sensorielle adaptée. Outre l'immersion classique en audiodescription, il a mis en place des dispositifs qui permettent aux visiteurs de comprendre l'œuvre par le toucher. Un sens particulièrement développé chez les personnes ayant un handicap visuel.

En visite avec l'association Valentin Haüy

C'est une joyeuse équipe qui est arrivée ce matin-là au musée. Un groupe de femmes, membres de l'association Valentin Haüy des Yvelines, habituées des sorties culturelles, viennent découvrir le site. Avec ou sans canne blanche, elles sont accompagnées de guides bénévoles. Laurence et Sébastien, médiateurs culturels, animent cette matinée. Le groupe est invité à aborder un certain nombre de tableaux, adaptés en braille et reliefs dans un catalogue spécialement créé pour ce musée. À moins d'être aveugle de naissance, la lecture en braille n'est pas acquise à tous. Les explications restent donc indispensables. « *Je sens des traits, des formes sur le tableau reconstitué mais je ne comprends pas bien le dessin global. Pour* La Vague *de Hokusai par exemple, mise en relief au Musée Maurice Denis, je ne sens pas le tumulte sauf si quelqu'un guide ma main et explique les formes* », souligne Dominique, qui a perdu la vue à 15 ans. « Avec le toucher et les explications, je crée mon propre imaginaire », ajoute une de ses copines, non voyante depuis l'enfance.

Christiane, devenue non voyante à l'âge adulte, a dû tout réapprendre. Passé les phases de désespoir et de colère, elle est aujourd'hui hyperactive, quasi autonome et vit son épreuve comme une « renaissance ». « *Le fait que l'on ne soit plus oublié par les musées et centres culturels transforme notre quotidien. Avec l'association, nous avons visité Chambord, Versailles, le château de Fontainebleau, qui ont fait un travail d'adaptation formidable pour les personnes avec notre handicap.* » Au musée Maurice Denis, elle apprécie la découverte tactile du buste de l'artiste et la découverte olfactive « de la roseraie ». En attendant les beaux jours, pour découvrir le superbe jardin.

Sandrine Gayet

Pour organiser une visite groupée, contactez le musée départemental Maurice Denis : 01 39 07 87 87

PRODUITS LOCAUX

Cuisinons ensemble !

Mangez du saumon ! Ses vertus sont excellentes pour la santé. Ce poisson est recommandé pour ses apports nutritionnels car il contient des oligo-éléments et de nombreuses vitamines. Ainsi, nous vous proposons de le déguster sous la forme d'un tartare aux deux saumons, un plat simple et facile, composé de plusieurs produits yvelinois.

Cette recette est extraite du livre de cuisine « À Table les Feucherollais », réalisé par les habitants de la commune. Pour les filets de saumon fumé, nous nous sommes rendus à la boutique de la pisciculture de Villette, un village de l'agglomération de Mantes-la-Jolie. L'établissement, créé il y a plus de 120 ans, dispose d'un fumoir où les truites, élevées sur place, et les saumons d'Écosse sont fumés au hêtre et au chêne.

La pisciculture abrite également un espace de pêche pour les adultes et les enfants. L'activité connaît un franc succès. Pas besoin de venir avec du matériel : les cannes et les appâts sont offerts sur place et les visiteurs paient ce qu'ils ont pêché. Chaque année, environ 50 000 personnes viennent profiter du site, ouvert de mars à octobre. Quant à la boutique, qui propose les filets et les terrines de truite et de saumon, elle fonctionne toute l'année.

TARTARE DE SAUMON

INGRÉDIENTS

- 200 g de saumon frais
- 200 g de saumon fumé
- Un zeste de citron jaune
- 2 cuillères à café de gingembre râpé
- 6 brins de ciboulette
- 1 petit pot d'œufs de saumon

Pour la sauce
- Un yaourt nature de la ferme de Grignon
- Une cuillère à café de menthe poivrée séchée
- Le jus d'un demi-citron
- Une cuillère à soupe d'huile d'olive
- Sel

PRÉPARATION

Couper finement les deux saumons en petits dés, sans les écraser. Mélanger les dés de saumon avec le gingembre, la ciboulette et le zeste de citron. Mélanger dans un bol les ingrédients de la sauce au yaourt. Dresser les assiettes à l'avance à l'aide d'un emporte-pièce. Réserver les assiettes au frais. Juste avant de servir, recouvrir le tartare avec la sauce au yaourt et déposer les œufs de saumon sur le dessus.

BONNE DÉGUSTATION.

« À Table les Feucherollais » est disponible à la mairie de la commune au prix de 15 €.

Pour savoir où trouver les produits locaux, rendez-vous sur
PRODUCTEURS.YVELINES.FR

Retrouvez d'autres recettes en ligne

« Il faut que les jeunes se réintéressent aux mathématiques ou plutôt : il faut qu'on les réintéresse »

Tina Nikoukhah : **des mathématiques au fact-checking**

À quelques jours de sa soutenance de thèse, nous avons rencontré Tina Nikoukhah. Chercheuse et lauréate du prix Jeunes Talents L'Oréal-Unesco.

À 29 ans, Tina arrive avec son sourire, sa joie de vivre et surtout son envie d'expliquer son travail : « *Je suis chercheuse en traitement d'images. Avec mon équipe, on développe des outils qui permettent d'appliquer des filtres sur une image pour faire ressortir les falsifications.* » Les fake-news* et le fact-checking** ça vous parle ? Eh bien c'est le travail de Tina. La jeune femme sait raconter l'histoire d'une image. « *Certains de nos outils sont notamment utilisés par l'AFP. Ça leur permet de vérifier une information.* » À l'heure des deep-fake*** et autres montages, ces vérifications sont plus quecruciales.

Le quotidien de Tina est donc loin de la blouse blanche ou autre microscope. On la retrouve derrière son ordinateur, la télévision, un smartphone à la main : rien ne semble lui échapper. Elle est d'ailleurs souvent accompagnée de son chien qu'elle prend en photo pour ensuite utiliser ces photos comme outils pédagogiques pour présenter et expliquer ses recherches. Son travail au centre Borelli à l'ENS, École normale supérieure, Paris-Saclay, lui offre un excellent cadre pour ses recherches. La jeune femme s'épanouit, entourée d'une équipe bienveillante. Elle peut en effet exercer un métier qui semble difficile à saisir tant il est nouveau. On entend souvent que les métiers de demain n'existent pas encore. Tina Nikoukhah en est la preuve !

Le pouvoir des mathématiques

Le parcours de la jeune scientifique semble pourtant plus classique que son emploi : « *Il ne faut pas négliger les mathématiques ! Je rencontre trop de personnes qui pensent que les maths ne servent à rien. Sans maths, on ne pourrait pas faire ce que je fais aujourd'hui. Il faut que les jeunes se réintéressent aux mathématiques ou plutôt : il faut qu'on les réintéresse. Ça ouvre tellement de portes* » explique-t-elle avec conviction.

Les sciences pour Tina, c'est aussi une histoire de famille : sa mère est médecin et son père travaille à l'Inria, Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique : nul doute que le soutien de ses proches aura été important durant ses études. Nous pourrions l'écouter plusieurs heures tant Tina a à cœur de se faire comprendre. Elle veut rendre le fruit de ses recherches accessible et surtout utile. Tina cherche à donner toutes les clefs pour mener aux faits et laisser chacun développer son esprit critique.

Chloë Bringuier

** fake-news : une fausse information*
*** fact-checking : une technique qui consiste en la vérification des faits énoncés dans un discours médiatique*
**** Deep-fake (ou hypertrucage) : une technique de synthèse multimédia reposant sur l'intelligence artificielle. Elle peut servir à superposer des fichiers vidéo ou audio existants sur d'autres fichiers vidéo ou audio.*

Sortir dans les Yvelines

Voici une sélection d'événements, de compétitions, de spectacles qui animent le territoire. À vos agendas !

JUSQU'AU 16 JUILLET

EXPOSITION CHIENS ET CHATS À CROISSY-SUR-SEINE

Faisant partie intégrante de nos vies depuis des millénaires, nos amis les chiens et les chats sont les stars de la nouvelle exposition de la Cité des Sciences et de l'Industrie à Chanorier. Cette exposition explore trois thèmes essentiels dans la compréhension des canidés et des félins : dans leur peau, dans leur tête, dans leur société. Le premier invite le visiteur à être actif et à se comparer aux animaux. Le deuxième vous glisse dans ses sens, à son échelle. Voyez, entendez, ressentez comme eux à l'aide d'expériences immersives. Le dernier explique la relation particulière qu'ils tiennent dans les différentes cultures et quelles places ils occupent aujourd'hui. Billetterie en ligne
Château Chanorier : 12 Grande Rue, 78290 Croissy sur Seine.

www.chanorier.com

JUSQU'AU 2 JUILLET 2023

EXPOSITION FEMME(S) ! AU MUSÉE MAURICE DENIS

Le Musée départemental Maurice Denis propose une nouvelle présentation de ses collections mettant les femmes à l'honneur. Œuvres phares, peintures rarement montrées, œuvres restaurées ces dernières années, récentes acquisitions, mais aussi quelques prêts privés constituent l'objet de ce nouvel accrochage original. Sujets de désir et de mystère, les femmes sont ainsi omniprésentes dans la peinture de Maurice Denis et de ses contemporains, néo-impressionnistes, synthétistes et symbolistes – mère, compagne, sœurs ou belles-sœurs, amies, modèles, élèves ou simples figures d'inspiration. Cette exposition Femme(s) !, construite essentiellement à partir des collections du Musée, entend les mettre en lumière, qu'elles soient sujets de la représentation ou elles-mêmes artistes.
Musée Maurice Denis : 2bis Rue Maurice Denis, 78100 Saint-Germain-en-Laye.

www.musee-mauricedenis

13, 14 ET 15 JANVIER

LE TEMPS DES HUMAINS À CERNAY-LA-VILLE

« Le Temps des Humains », une expérience immersive et interactive abordant avec humour et dérision notre quotidien à travers les yeux d'une nouvelle espèce, des millénaires après notre extinction. Ces êtres vous proposeront une visite guidée à travers le temps, à la redécouverte d'artefacts de l'ère des humains. Rendez-vous au Petit Moulin des Vaux de Cernay pour une expérience tous publics.
Petit Moulin des Vaux de Cernay : Rue Des Vaux, 78720 Cernay-la-ville.

www.pixom.org

13 JANVIER

FLORENT PEYRE-NATURE À PLAISIR

Sans fard et sans artifice, Florent Peyre interprète tous les membres d'une troupe de comédie musicale, un soir de première… Entre le one-man-show et la pièce de théâtre, il incarne en même temps plus d'une vingtaine de personnages et pas moins de cinq animaux (dont quatre en voie de disparition…) dans une performance unique et jubilatoire ! Rires, folie et frénésie garantis ! Il vous attend le 13 janvier au théâtre Coluche de Plaisir.
TEC - Théâtre Coluche : 980 av. du Général de Gaulle, 78370 Plaisir.

www.florentpeyre.com

DU 18 JANVIER AU 8 AVRIL

EXPO PHOTOS À CARRIÈRES-SOUS-POISSY

Rendez-vous pour le FESTIV'IMAGE, une nouvelle exposition photo à la Maison des Insectes du Parc départemental du Peuple de l'herbe. Le club photos de Carrières-sous-Poissy exposera ses plus beaux clichés sur le thème de « La Vie dans le Parc du Peuple de l'herbe ». Accès libre
Parc du Peuple de l'herbe : 718, rue du Docteur Marcel-Touboul, 78955 Carrières-sous-Poissy.

www.parc-peuple-herbe.fr

© Club photos de Carrières-sous-Poissy

Retrouvez davantage d'événements sur
YVELINES-INFOS.FR rubrique agenda

4 ET 5 FÉVRIER

LE KARATÉ À L'HONNEUR AUX MUREAUX

Le temps d'un week-end, découvrez deux styles différents de combat et de karaté lors de deux compétitions de niveau national, qui comptabilisent plus de 600 athlètes. Samedi 4 février se tiendra la Coupe de France Shito Ryu et dimanche celle de Shukokai. Les deux compétitions sont ouvertes aux athlètes âgés de 8 à 18 ans et plus. Rendez-vous au complexe omnisports évolutif couvert, COSEC, Pablo-Neruda aux Mureaux qui ne compte pas moins de trois tatamis et qui peut accueillir près de 1 000 personnes.

Cosec Pablo-Neruda : 2, rue Salvador-Allende, 78130 Les Mureaux.

sites.ffkarate.fr/yvelines78

PROLONGÉE JUSQU'AU 12 FÉVRIER

PLEINS FEUX À LA CHAPELLE DE CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES

L'exposition Pleins Feux rassemble une quinzaine d'artistes dont les œuvres dessinent un parcours imaginé par la commissaire Léa Hodencq. À l'image du leitmotiv d'Emma Carenini « Soleil sain, soleil assassin », les œuvres explorent l'ambiguïté de l'astre solaire. Un voyage à double tranchant qui questionne notre rapport au monde et engage une réflexion éthique sur nos modes de vie.

La Chapelle : Impasse de l'Abbaye, 78120 Clairefontaine-en-Yvelines

www.lachapelledeclairefontaine.org

ZOOM

JUSQU'EN 2024

LE RÉVEIL DE LA PIERRE À MANTES-LA-JOLIE

Du château de Versailles à l'usine Dunlopillo : itinéraire d'un patrimoine yvelinois. En janvier 2020, le Département des Yvelines, aux côtés de celui des Hauts-de-Seine, a attribué au château de Versailles une aide financière substantielle pour lui permettre d'entreprendre la restauration des grilles et des groupes sculptés monumentaux de l'Orangerie. Datant du 17e siècle, ces quatre groupes sculptés étaient très dégradés en raison de l'érosion et de la pollution. De dimensions exceptionnelles et pesant une vingtaine de tonnes chacun, ils ne pouvaient être restaurés dans l'enceinte du Château. Le Département des Yvelines a donc proposé au château de Versailles de délocaliser ce chantier dans un hangar de l'ancien site industriel Dunlopillo à Mantes-la-Jolie, et d'en donner l'accès au public.

Le public pourra y découvrir le travail de conservateurs et restaurateurs de sculptures et profiter d'un espace de réalité virtuelle qui le plongera au cœur du château de Versailles.

Ce site est ouvert, en accès libre, tous les mardis et lors de journées exceptionnelles de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

« Le Réveil de la pierre » : Allée des marronniers, 78200 Mantes-la-Jolie.

www.yvelines-infos.fr

12 FÉVRIER

41E CROSS DE LA SABLIÈRE DE VIROFLAY

La 41e édition du Cross de la Sablière de Viroflay se tiendra le 12 février et vous propose un parcours unique, entièrement tracé en forêt, avec, pour les adultes, deux distances au choix : 6 ou 11 km comprenant la mythique côte de la Chaumière. Quatre parcours enfants sont également prévus. De quoi ravir petits et grands.

www.crossdelasabliere.fr

Le Conseil départemental

42 élus au service de tous les Yvelinois

1 CANTON D'AUBERGENVILLE

Pauline **WINOCOUR-LEFEVRE**
10e Vice-présidente déléguée à la Ruralité, à l'Agriculture, à l'Alimentation et aux Circuits courts
pwinocour-lefevre@yvelines.fr

Laurent **RICHARD**
7e Vice-président délégué à la Santé
lrichard@yvelines.fr

2 CANTON DE BONNIÈRES-SUR-SEINE

Josette **JEAN**
jjean@yvelines.fr

Patrick **STEFANINI**
pstefanini@yvelines.fr

3 CANTON DE CHATOU

Stéphanie **THIEYRE**
sthieyre@yvelines.fr

Éric **DUMOULIN**
edumoulin@yvelines.fr

4 CANTON DE CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Catherine **ARENOU**
4e Vice-présidente déléguée à l'Insertion et à la Rénovation urbaine
carenou@yvelines.fr

Laurent **BROSSE**
lbrosse@yvelines.fr

5 CANTON DE HOUILLES

Nicole **BRISTOL**
12e Vice-présidente déléguée à la Biodiversité, au Climat et au Développement durable
nbristol@yvelines.fr

Julien **CHAMBON**
jchambon@yvelines.fr

6 CANTON DE LIMAY

Cécile **DUMOULIN**
6e Vice-présidente déléguée aux Collèges et au Numérique scolaire
cdumoulin@yvelines.fr

Guy **MULLER**
gmuller@yvelines.fr

7 CANTON DE MANTES-LA-JOLIE

Nathalie **PEREIRA**
npereira@yvelines.fr

Pierre **BÉDIER**
Président du Conseil départemental
pbedier@yvelines.fr

8 CANTON DE MAUREPAS

Alexandra **ROSETTI**
arosetti@yvelines.fr

Grégory **GARESTIER**
ggarestier@yvelines.fr

9 CANTON DE MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Laurence **BOULARAN**
lboularan@yvelines.fr

Lorrain **MERCKAERT**
lmerckaert@yvelines.fr

10 CANTON DE PLAISIR

Joséphine **KOLLMANNSBERGER**
8e Vice-présidente déléguée à la Culture et au Tourisme
jkollmannsberger@yvelines.fr

Bertrand **COQUARD**
bcoquard@yvelines.fr

11 CANTON DE POISSY

Suzanne **JAUNET**
sjaunet@yvelines.fr

Karl **OLIVE**
kolive@yvelines.fr

12 CANTON DE RAMBOUILLET

Clarisse **DEMONT**
cdemont@yvelines.fr

Geoffroy **BAX de KEATING**
9e Vice-président délégué à la Protection de l'enfance
gbaxdekeating@yvelines.fr

13 CANTON DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE

Sonia **BRAU**
sbrau@yvelines.fr

Philippe **BENASSAYA**
11e Vice-président du Conseil départemental délégué à la Communication et au Porte-parolat
pbenassaya@yvelines.fr

14 CANTON DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Gwendoline **DESFORGES**
gdesforges@yvelines.fr

Arnaud **PERICARD**
arnaudpericard@yvelines.fr

15 CANTON DE SARTROUVILLE

Ingrid **COUTANT**
icoutant@yvelines.fr

Pierre **FOND**
1er Vice-président délégué à l'Intercommunalité, à l'Europe et à la Métropole de Paris
pfond@yvelines.fr

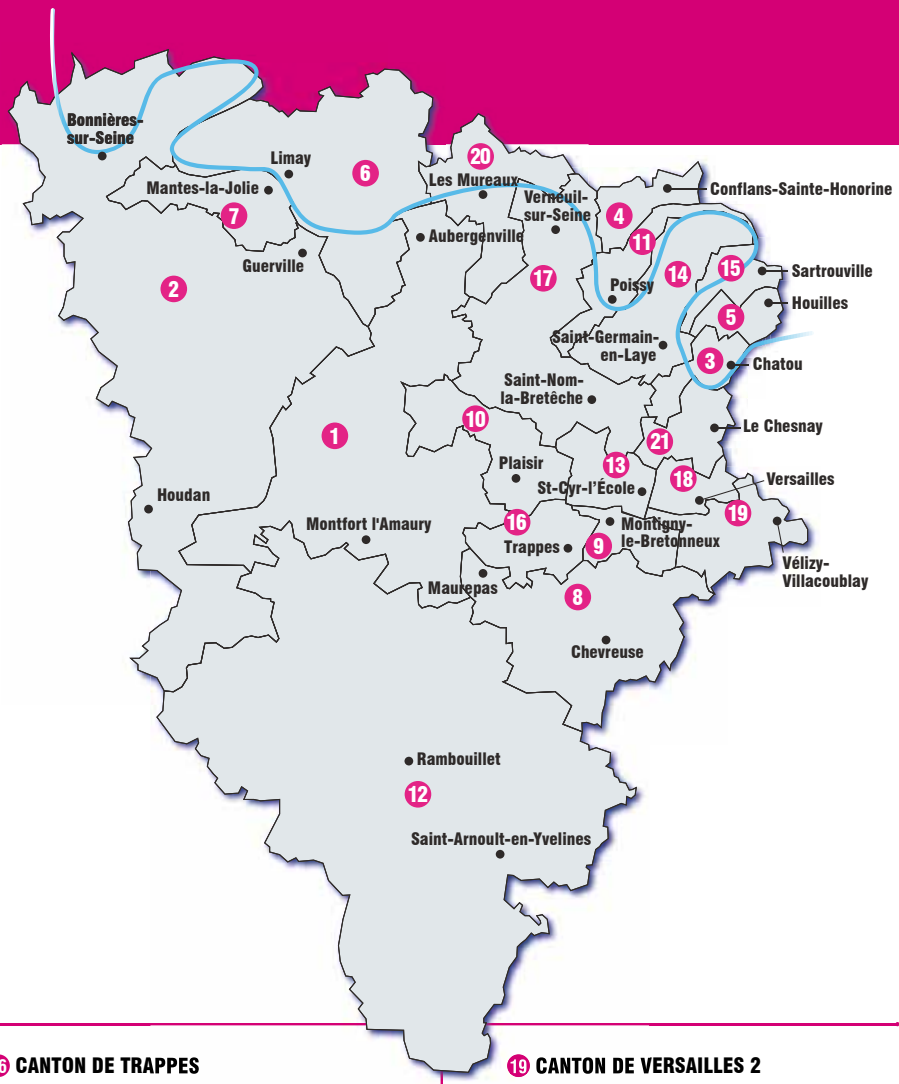

16 CANTON DE TRAPPES

Anne **CAPIAUX**
acapiaux@yvelines.fr

Nicolas **DAINVILLE**
5e Vice-président délégué à l'Enseignement supérieur, la Recherche, l'Industrie et les Technologies
ndainville@yvelines.fr

17 CANTON DE VERNEUIL-SUR-SEINE

Fabienne **DEVEZE**
fdeveze@yvelines.fr

Jean-François **RAYNAL**
jfraynal@yvelines.fr

18 CANTON DE VERSAILLES 1

Claire **CHAGNAUD-FORAIN**
cchagnaudforain@yvelines.fr

Olivier **DE LA FAIRE**
odelafaire@yvelines.fr

19 CANTON DE VERSAILLES 2

Marie-Hélène **AUBERT**
2e Vice-présidente déléguée à l'Autonomie et à la Coopération décentralisée
mhaubert@yvelines.fr

Olivier **LEBRUN**
olebrun@yvelines.fr

20 CANTON DES MUREAUX

Cécile **ZAMMIT-POPESCU**
czammit-popescu@yvelines.fr

Marc **HERZ**
mherz@yvelines.fr

21 CANTON DE CHESNAY-ROCQUENCOURT

Sylvie **D'ESTÈVE**
sdesteve@yvelines.fr

Richard **DELEPIERRE**
3e Vice-président délégué aux Mobilités et aux Transports
rdelepierre@Yvelines.fr

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Vendredi 17 février 2023
- Vendredi 21 avril 2023

Numéros utiles

Conseil départemental des Yvelines
- 01 39 07 78 78
- www.yvelines.fr/contact

TOUTES LES AIDES ET SERVICES : www.78-92.fr

ALLÔ PMI* 01 30 836 100

ALLÔ SOLIDARITÉS* 01 30 836 836

ALLÔ CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE* 01 30 836 121

Informations personnes âgées / personnes handicapées :
- autonomie78@yvelines.fr

et ALLÔ AUTONOMIE 0 801 801 100 *

ALERTE MALTRAITANCE 01 39 55 58 21
- Vous subissez, vous voyez, vous doutez de possibles cas de maltraitance sur des seniors ou personnes en situation de handicap ? Appelez du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30.

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement des Yvelines :
- 01 39 50 84 72

Archives Départementales des Yvelines :
- 01 61 37 36 30

Musée départemental Maurice-Denis
- 01 39 73 87 87

Service Archéologique Interdépartemental Yvelines - Hauts-de-Seine :
- 01 61 37 36 86

SOS MÉDECIN 01 39 58 58 58

URGENCES POMPIERS : 18

SAMU 15

POLICE-SECOURS 17

ALLÔ ENFANCE EN DANGER 119

LUTTE CONTRE LA RADICALISATION 0 800 005 696

* Prix d'un appel local

Rejoignez Mentor & Moi !

INFORMATIONS ET CANDIDATURES:

mentoretmoi@yvelines.fr

Vous êtes étudiant et vous recherchez un job rémunéré et solidaire ?

VOUS L'ACCOMPAGNEZ, IL S'ÉPANOUIT!

Soutenez un enfant tout au long de l'année: aide aux devoirs, construction d'un projet d'orientation, découverte des métiers et des formations, apprentissage des outils numériques.

Un dispositif de mentorat porté par le Département des Yvelines à destination des jeunes protégés par l'Aide Sociale à l'Enfance et résidant en Quartier Prioritaire de la Ville.

Le projet Mentor et moi est cofinancé par le Fonds Social Européen et le Département des Yvelines

UNION EUROPÉENNE

Région îledeFrance

IFEP

LES CLEFS DE L'ÉCOLE

Yvelines
Le Département

yvelines.fr